

Table des matières

1	Les chantiers du Grand Paris bousculent la vieille économie	1
2	Nouveau plan bus de Paris : Péresse rappelle Hidalgo à ses obligations	3
3	Dominique Restino : « Tout Paris en zone touristique internationale, c'est le sens de l'histoire »	4
4	Actus franciliennes	6
5	Pierre Gattaz: premier bilan et derniers conseils avant de quitter le Medef	7
6	Pierre Gattaz: «Oui, le Medef peut mourir»	9
7	Medef : un débat inédit pour départager les neuf candidats	12
8	Medef : Les propositions des candidats	13
9	Une mesure antiterroriste de Bercy vire au casse-tête pour les PME	17
10	Peut-on protéger les entreprises stratégiques ?.....	18
11	Jacques Mézard veut «rendre plus transparente l'attribution des HLM»	19
12	Doux : deux journées cruciales s'annoncent pour le volailler	21
13	France Loisirs prévoit de supprimer 450 emplois sur 1 800	22
14	Macron face au coup de chaud social.....	23
15	Grève SNCF : la guerre d'usure ne fait que commencer.....	24
16	Air France : le conflit sur les salaires se durcit	25
17	Dans plusieurs universités, la mobilisation contre la réforme se durcit et le climat se tend	26
18	Claude Tendil : « Nous devons inciter les assurés à partir à la retraite plus tard que l'âge légal ».....	28
19	A Mayotte, les syndicats appellent à la levée des barrages mais veulent poursuivre la grève	30
20	Égypte : Sissi réélu officiellement avec 97,08 % des voix	31
21	Guerre commerciale : la Chine réplique aux Etats-Unis en taxant 128 produits	32
22	Mexique : Donald Trump s'invite (déjà) dans la campagne présidentielle	33

III ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 03/04/2018

1 Les chantiers du Grand Paris bousculent la vieille économie



Indissociable de la construction du métro de rocade de la région parisienne, le projet économique du Grand Paris prévoit la construction d'au moins 70.000 logements par an et des équipements qui leur sont associés.

L'ampleur des projets et les délais impartis imposent de nouvelles manières de travailler. Les entreprises et la réglementation s'adaptent.

C'est la révolution silencieuse du Grand Paris. L'importance des travaux du métro et de [son addition de 35 milliards d'euros qui a fait bondir Bercy](#) ne sont qu'une part des 100 milliards d'euros qui doivent être investis en région parisienne d'ici 2030. Des investissements dans le logiciel, la formation, l'industrie mais aussi, et peut-être surtout, plus de 70.000 logements par an et des équipements. Ce qui pose des défis d'organisation.

« *Un réseau de métros de 200 kilomètres, c'est déjà remarquable, construire de l'immobilier, c'est remarquable aussi, mais coordonner le tout c'est encore plus remarquable*, résume Christian Nibourel, président de l'association de grandes entreprises Paris Ile-de-France Capitale économique qui a largement contribué à la notoriété du Grand Paris auprès des investisseurs étrangers. *Cela nous impose d'être innovants dans tous les domaines, y compris sociétal et administratif, d'être toujours plus exigeants et plus agiles* », poursuit-il. En clair, les grands groupes ont intérêt à s'appuyer sur des [start-up](#) pour innover et les pouvoirs publics doivent continuer à faire la chasse aux lourdeurs réglementaires.

Accélérateur de croissance

A elle seule, la plate-forme Web mise en place par la Chambre de commerce de Paris pour faciliter la coopération entre les grands groupes et les PME dans le cadre de ce « chantier du siècle » compte 1.200 entreprises inscrites, dont 800 PME - 500 d'entre elles sont hors région parisienne -, 13 maîtres d'ouvrage, 18 fédérations professionnelles et patronales ainsi que 6 banques. Ces dernières se sont engagées à faciliter les financements dont ont besoin ces PME dans le cadre des projets du Grand Paris.

Les études réalisées au lancement du Grand Paris faisaient état d'un minimum de 1 % de [PIB supplémentaire induit par le projet](#). Celles qui ont été faites depuis le Brexit montrent que la région parisienne est « *la seule en Europe à pouvoir accueillir les 30.000 à 50.000 familles susceptibles de quitter Londres* », rappelle le président de la Chambre de commerce de Paris, Didier Kling. On pourrait aussi évoquer les Jeux Olympiques, qui amènent un surplus d'activité tandis que [l'attractivité de Paris progresse](#).

Veiller aux équilibres sociaux

Toutes les conditions de la croissance sont donc réunies. Reste à éviter de faire un Grand Paris des riches. « *Dans tous les échanges que nous avons à l'étranger, on constate l'intérêt que suscite, dans le Grand Paris, le projet de métropole durable. Cela signifie que toutes les réalisations doivent laisser leur place à chacun et que le Grand Paris, pour être durablement attractif, doit être durable par les équilibres sociaux qu'il permet* », juge Christian Nibourel.

A écouter les experts de ces questions réunis la semaine dernière à Paris par Paris Ile-de-France Capitale économique, l'innovation sociale n'exclut pas le développement économique, au contraire. « *L'impact social et environnemental compte autant que la finance. Plus de 80 % des 6.000 milliards de dollars que nous gérons sont destinés aux retraites. Cela suppose de viser le long terme*, rappelle Jean-François Cirelli, président de BlackRock France. *Les critères sociétaux et environnementaux font le long terme.* » La plupart des investisseurs en sont conscients, selon cet expert, mais c'est encore parfois davantage pour des questions d'image que de volonté.

Des start-up pour faire des économies // <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0301500456790-des-start-up-pour-faire-des-economies-2165690.php>

La transformation de bureaux en logements refait surface // <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0301501445473-la-transformation-de-bureaux-en-logements-refait-surface-2165794.php>

Dominique Malécot

LE PARISIEN – 31/03/2018

2 Nouveau plan bus de Paris : Péresse rappelle Hidalgo à ses obligations



La présidente de la Région accuse la mairie de Paris de n'avoir réalisé qu'une infime partie des aménagements nécessaires au déploiement des nouvelles lignes.

A droite, la présidente de la région la plus puissante de France, Valérie Péresse (LR). A gauche, Anne Hidalgo, la maire de Paris, capitale de la France. Entre les deux, une mésentente de moins en moins cordiale. C'est à qui donnera des leçons à l'autre. « Valérie Péresse n'est pas maire de Paris » avait tancé Anne Hidalgo le 9 mars dernier, après la « main tendue » par la patronne de l'Ile-de-France pour une piétonnisation en douceur des voies sur berge. Valérie Péresse repart à l'attaque dans un courrier que nous nous sommes procuré. La lettre débute par un savoureux « chère Anne »...

L'objet du litige : le [big bang annoncé en juin 2017 pour le réseau des bus parisiens](#) qui n'aura finalement pas lieu en septembre 2018, comme prévu initialement, mais plutôt en mars 2019. Selon Valérie Péresse (LR), qui écrit en tant que présidente d'Ile-de-France Mobilités (*IDFM, ex Stif*), ce retard est imputable à la mairie de Paris. Celle-ci n'aurait réalisé qu'une infime partie des travaux d'aménagement nécessaires au déploiement des nouvelles lignes de bus et de celles dont l'itinéraire a été modifié.

Valérie Péresse fait part de sa «vive » inquiétude quant aux retards pris par plusieurs actions préalables relevant de la responsabilité de vos services et risquant de compromettre la réalisation de cet objectif ».

Extraits de la lettre de Valérie Péresse /infographie LP

«La ville de Paris doit en effet réaliser plus d'une centaine d'aménagements de voirie qui constituent des prérequis, tant du point de vue de la faisabilité des circulations de bus que de leur performance. Or, les services d'Ile-de-France Mobilités n'ont reçu à ce jour que cinq dossiers d'aménagements de voirie, dont certains sont même déconnectés de la restructuration du réseau de bus », s'inquiète la présidente. Avant de rappeler qu'en l'état, la RATP n'est pas en mesure de « stabiliser son projet d'exploitation et met ainsi en risque fort le calendrier initial ».

En décembre dernier pourtant, le conseil de Paris a voté une demande de subvention à IDFM, afin de réaliser ces fameux aménagements, dont la mairie de Paris estimait le coût à 10M€.

« Dans cette affaire, les responsabilités sont partagées »

Alors que s'est-il passé ? «Honnêtement, je ne comprends pas le courrier de Valérie Pécresse. Pour notre part, nous sommes dans les starting-blocks depuis des mois. Mais on ne va pas construire un couloir de bus si les bus qui doivent l'emprunter n'ont pas encore été commandés », répond Christophe Najdovski (EELV), maire-adjoint chargé des déplacements à Paris. «Dans cette affaire, les responsabilités sont partagées. Nous avons des aménagements à réaliser, la RATP doit encore résoudre la question du remisage des bus et IDFM doit les commander ».

Ile-de-France Mobilités estime pour sa part que «le nombre de bus à commander est calée sur l'offre future, qui dépend de la réalisation d'un certain nombre d'aménagements ». Bref, c'est l'histoire de l'oeuf et de la poule sauf qu'à la fin, ce sont les usagers qui passent à la casserole.

La restructuration du réseau de bus à Paris, qui n'avait quasiment pas évolué depuis 60 ans, doit permettre de mieux desservir la capitale et ses habitants, en particulier dans les quartiers périphériques, dont la population a fortement augmenté ces dernières décennies.

Au total, cinq nouvelles lignes doivent être créées, 52 lignes sur 79 vont être modifiées, et 22 autres vont être prolongées, grâce à un renfort de 150 bus supplémentaires.

Mais comme l'a souligné il y a quelques mois la présidente de la RATP, Catherine Guillouard, la vitesse commerciale de circulation des bus à Paris s'est fortement dégradée ces dernières années, les bus ayant de plus en plus de difficultés à tenir leurs horaires dans l'enfer qu'est la circulation parisienne.

«Nous sommes en train de déployer la vidéo verbalisation, avec la préfecture de police et la RATP, pour pouvoir sanctionner ceux qui n'ont rien à faire dans les couloirs de bus », conclut Christophe Najdovski. Par ailleurs, la RATP doit tester prochainement un système de caméras embarquées dans ses bus, dont les images seront directement retransmises à la préfecture de police.

Grégory Plesse

LE PARISIEN – 31/03/2018

3 Dominique Restino : « Tout Paris en zone touristique internationale, c'est le sens de l'histoire »



Dominique Restino, président de la CCI Paris, estime que l'ouverture des magasins le dimanche est une bonne chose. Il est pour la liberté d'entreprendre.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France a publié ce vendredi midi une étude sur l'ouverture des magasins le dimanche avec presque deux ans de recul. Dominique Restino, président de l'antenne parisienne, milite pour le classement de tout Paris en ZTI.

Pour la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France le résultat est sans appel : l'ouverture des commerces le dimanche dans les zones touristiques internationales (ZTI, ce qui représente 14 000 commerces soit 20 % de l'offre parisienne)* est un succès depuis la loi Macron du 6 août 2015. A tel point que la CCI milite même désormais pour le classement de l'[ensemble de la capitale](#)

[en ZTI](#) pour répondre à la concurrence internationale mais aussi permettre aux commerçants « classiques » de rivaliser face aux nombreux sites de ventes en ligne. Entretien avec Dominique Restino président de la CCI Paris et vice-président de la CCI Ile-de-France.

Quel bilan tirez-vous, après deux ans, de la mise en place des zones touristiques internationales à Paris ?

Dominique Restino. Le bilan est positif et constructif. Le panier moyen, pour beaucoup de commerçants a augmenté de 20 à 50 %, la fréquentation de ces lieux est en hausse de 20 % et pour les entreprises de plus de 10 salariés il y a eu de la création d'emploi. Attention toutefois, il ne faut déjà pas confondre ouverture dominicale et travail 7 jours sur 7. Ce sont deux choses différentes.

Vous préconisez le passage de tout Paris en ZTI, pourquoi ?

Je considère qu'il ne faut pas qu'il y ait une distorsion de la concurrence. Tous les commerçants doivent lutter à armes égales. Par exemple, avoir tout Paris en ZTI permettrait de lutter contre la hausse des baux dans ces zones et de la baisse dans celles qui ne le sont pas. Il faut une équité des chances. Ensuite, les ventes en ligne ne cessent de se développer. On peut acheter à n'importe quelle heure du jour et de la nuit toute l'année. Les commerçants doivent pouvoir se battre face à cette mutation.

Justement, quels sont les moyens mis en œuvre pour les accompagner ?

Le point de vente traditionnel doit devenir « phygital », c'est-à-dire physique et digital. Pour cela la CCI propose des aides et des formations aux réseaux sociaux notamment car le consommateur est devenu « consommateur ». Il veut des informations. Le commerçant doit pouvoir lui proposer pour donner de l'attractivité à son magasin. Aujourd'hui, il est possible de regarder sur le Web, de prendre des mesures pour ensuite aller en boutique pour du quasi-sur-mesure.

Pourtant tout Paris en ZTI ne fait pas l'unanimité, notamment au Conseil de Paris...

Les choses évoluent et même l'avis d'Anne Hidalgo évolue. Paris est une ville monde en concurrence avec Londres, Berlin, Rome ou New York. Paris est aussi une marque. Partout ailleurs, les boutiques sont ouvertes le dimanche. Nous devons pouvoir rivaliser notamment en période soldes. Tout Paris en ZTI, c'est le sens de l'histoire. Mais pour cela, il convient d'accompagner les petits commerçants car la clientèle internationale, francilienne et parisienne est demandeuse.

Un chiffre d'affaires en hausse de 10 % pour le BHV/Marais et les Galeries Lafayette Haussmann

S'il y a bien un groupe heureux, c'est celui des Galeries Lafayette également propriétaire du BHV/Marais. Depuis l'ouverture dominicale la fréquentation est en hausse et les sous dans les caisses aussi. C'est l'enseigne du Marais qui a ouvert le bal en juillet 2016 après de longues négociations avec les syndicats. Mais depuis, il semble que le pari soit gagné. « Avant le lancement, nous avions tablé sur une hausse du chiffre d'affaires de 5 à 7 %, nous en sommes à 10, attaque une porte-parole du groupe détenu par la famille Houzé. En l'espace de six mois, le dimanche est même devenu le deuxième meilleur de la semaine après le samedi. » Côté emploi cela a permis l'embauche de 300 personnes en CDI dont 250 en « VSD » (vendredi, samedi, dimanche). « 80 % de nos salariés demandent même à travailler 8 à 10 dimanches par an sur un maximum de 15 comme le stipulent nos accords », poursuit le groupe Galeries Lafayette. Pourquoi un tel succès ? Le dimanche est payé double et génère une journée de récupération, l'entreprise participe financièrement à la garde d'enfants et rembourse une partie des frais kilométriques ou de transport. Si du côté du boulevard Haussmann l'accord avec les partenaires sociaux a été plus délicat à trouver, a nécessité de longs mois de négociations et que des soucis d'horaires de travail le septième jour sont toujours là pour les syndicats, en revanche, les clients sont au rendez-vous. « C'est le deuxième ou troisième meilleur jour de la semaine pour nous. Ça dépend mais cela a surtout permis l'embauche de 750 CDI en fin de semaine et une hausse de 10 % également du chiffre d'affaires. C'est un moment important le dimanche car la clientèle est différente, surtout parisienne et francilienne et l'ambiance est plus décontractée. On vient chez nous en famille », explique-t-on aux Galeries.

4 Actus franciliennes

75 PARIS
RENCONTRE DES MOBILITÉS PROPRES

Lundi 9 avril, de 8h à 16h, en partenariat avec les CMA / CCI de Paris et l'ADEME, la Ville de Paris organise un salon sur le thème des mobilités propres. Les professionnels pourront découvrir et tester des véhicules professionnels électriques, et s'informer sur les aides de la Ville de Paris en la matière. L'Entrée est libre et gratuite, au Carreau du Temple, 4 rue Eugène Spuller, Paris III.

78 YVELINES
ATELIER BUSINESS PLAN

Jeudi 5 avril, de 9h à 11h, le SQY Cub (3 avenue du Centre, Guyancourt) tient un atelier sur la rédaction du business plan. Ce document permet d'anticiper et planifier le financement et le développement commercial de l'activité. La participation est gratuite. Inscription obligatoire en ligne : <https://goo.gl/wtRCi8>

91 ESSONNE
JOURNÉES DES MÉTIERS D'ART #JEMA2018

Du 3 au 8 avril, dans le cadre de la 12ème édition des Journées Européennes des Métiers d'Art

sur le thème des « futurs en transmission », la CMA Essonne met en place différentes actions pour accompagner les artisans d'art et promouvoir ces activités dans les territoires essonnais. La CMA a publié une édition spéciale de sa revue « Artisanat d'art 91 » dédiée à ces journées. Disponible en ligne, elle permet de connaître le programme : <https://goo.gl/aCmK59>

92 HAUTS-DE-SEINE
MATINÉE DES FINANCEMENTS ALTERNATIFS

Jeudi 12 avril, de 8h30 à 13h, au Pôle Universitaire Léonard de Vinci, le Département des Hauts-de-Seine organise la 5ème Matinée des financements alternatifs. Les porteurs de projets (entreprises en création, start-up, entreprises en phase d'innovation, entreprises solidaires ou d'insertion, associations) pourront échanger avec les financeurs potentiels. Informations et inscription sur : <https://goo.gl/WjFFDs>

93 SEINE-SAINT-DENIS
INSCRIPTION À L'APPEL À PROJETS INCUB'13 / J-8

Les porteurs de projets peuvent déposer leur dossier de candidature à l'appel ouvert par Incub'13 jusqu'au 11 avril. Pour valider l'éligibilité du projet, il est impératif de prendre rendez-vous avant avec le responsable de l'incubateur de l'université

Paris 13. Une fois l'éligibilité confirmée, le dossier de candidature doit être envoyé avec une ébauche du business plan qui sera présenté au comité de sélection. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/xgxZ7S>

94 VAL-DE-MARNE
ATELIER / MARCHÉ EUROPÉEN ET PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Mardi 10 avril, de 9h à 11h30, l'OpenSpot / Les Digiteurs de la CCI de Créteil propose un atelier gratuit sur la réglementation européenne des produits électroniques. Il présentera les conditions pour commercialiser ce type de produits dans l'Union Européenne. Inscription en ligne sur : <https://goo.gl/p9MpsT>

95 VAL-D'OISE
ATELIER / LES CLÉS DU SUCCÈS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

Jeudi 12 avril, de 17h30 à 19h30, avec ses partenaires (CPME, CCI Val d'Oise, MEVO, CCEF, CMA...), le Comité d'Expansion Économique du Val-d'Oise (CEEVO) tient un atelier sur le marché américain. Il traitera des différences économiques, juridiques, sociales et culturelles à considérer pour un développement outre-Atlantique. L'inscription est gratuite mais indispensable, via un formulaire en ligne : <https://goo.gl/9JrWbj>

5 Pierre Gattaz: premier bilan et derniers conseils avant de quitter le Medef

Dans un entretien à l'Opinion, et alors que la campagne pour sa succession démarre, le président du Medef met en garde : « Oui, le Medef peut mourir ». Son successeur ? Il doit être « libre et indépendant »

Ce vendredi, au Medef Ile-de-France, les neuf candidats déclarés – une femme et huit hommes — à la succession de Pierre Gattaz débattront de leur programme. Dans les jours à venir, des organisations patronales (comme Ethic) mais aussi des fédérations vont multiplier les auditions des postulants. L'élection à la présidence du Medef est prévue le 3 juillet prochain. L'actuel président du Medef confie à l'Opinion ses regrets, ses combats,

Pierre Gattaz reçoit dans son bureau du 7^e étage, avenue Bosquet, à Paris. En cette fin de journée, le président sortant du Medef est volubile, détendu. Content de répondre à des questions qui ne sont pas collées à l'actualité. Il est heureux et fier de revenir sur les combats menés. Sur la façon dont jamais il n'a baissé les bras face à des ministres, sous le quinquennat Hollande, dont il sentait l'hostilité évidente. Un dialogue de sourds. Contrainte supplémentaire, en 2013, lorsqu'il est élu, la [situation économique est difficile](#), il est alors le porte-parole d'entreprises qui tentent, comme elles le peuvent, de sortir de la crise.

En sirotant un Coca zéro, le quinquagénaire tient aussi à raconter ses victoires. Petites et grandes. Comme l'arrivée du [Pacte de responsabilité](#), qui restera un tournant majeur de ses cinq ans à la tête du patronat français. Une annonce surprise de François Hollande en guise de cadeau de Noël, un soir de décembre 2014. Pierre Gattaz veut croire que c'est le résultat de l'intense lobbying qu'il a mené auprès de l'Elysée, après le rapport Gallois. Que c'est le fruit de ses prises de paroles répétées sur le manque de compétitivité des entreprises françaises. Qu'il a été entendu par ce Président socialiste, qui tenait tant à l'inversion de la courbe du chômage...

Il y a aussi cette [autre bataille remportée](#) plus tard, [celle de l'impôt sur la fortune](#). L'ISF, dont il a obtenu enfin, avec l'arrivée d'Emmanuel Macron, la suppression. Alors même qu'en interne, au Medef, certains n'y croyaient pas, lâche-t-il. Il y a là une forme de revanche. La suppression [du compte pénibilité](#) aussi est une sacrée satisfaction après des mois de luttes. Ce dispositif mal pensé au départ, au point de se transformer en une usine à gaz, était un irritant pour les chefs d'entreprise. Et à entendre Pierre Gattaz, ce dossier a littéralement pourri une partie de son mandat... et gâché aussi, regrette-t-il, ses relations avec la CFDT.

Pin's jaune. Et puis, il y a aussi ce [million d'emplois](#) promis. Sur cet engagement, le président du Medef a beaucoup été raillé, alors qu'il arborait, sans complexe, un pin's jaune sur sa veste. Il ne regrette pas d'y avoir cru. Car finalement, l'objectif a été atteint. Un peu plus lentement que prévu, certes.

Aujourd'hui, alors que la France renoue avec la croissance et que les créations d'emplois repartent comme jamais depuis presque une décennie, il se félicite de ce résultat.

Lui reviennent aussi en mémoire ces coups, multiples, [encaissés lors de la loi El Khomri](#), mais qui ont permis de préparer les ordonnances sur le Code du travail. Le conflit a été long, difficile, personnel – des opposants se sont attaqués à sa résidence secondaire dans le Sud de la France, au plus fort des manifestations, en juin 2016 – mais il tient à rappeler qu'il a fait face, avec courage.

A l'écouter, on sent Pierre Gattaz soulagé de quitter le feu des projecteurs. Cette médiatisation à tous crins, il y a pris goût, mais il sent bien qu'il n'a pas toujours été performant. Il reconnaît avoir été confus parfois dans son expression, brouillon dans son élocution ; il concède [des maladresses](#). Il n'est pas mécontent non plus de quitter le poids des responsabilités. Même s'il va en prendre d'autres, puisque – sauf « coup de Trafalgar », assure-t-il – il deviendra président du patronat européen, Business Europe. L'élection est sans surprise, il est le seul candidat. Il se réjouit de se frotter à un poste d'envergure européenne. Alors qu'une de ses marottes est la simplification, il a déjà pour objectif de limiter la technocratisation bruxelloise.

C'est un brin curieux et même goguenard qu'il regarde la campagne pour sa succession se lancer. [Neuf candidats sont en lice](#). Il ne veut pas commenter. Mais il arbore un sourire gourmand. Il attend les alliances. On évitera de parler de [l'épisode malheureux de Jean-Dominique Senard](#), le patron de Michelin, qu'il a, paraît-il, poussé à se présenter. Las, ce dernier n'a pas pu concourir pour limite d'âge. Et le conseil exécutif n'a pas voulu se lancer dans une lecture souple des statuts, comme le proposait Pierre Gattaz.

Portrait-robot. Mais on ne sent pas d'affection particulière pour un candidat plutôt qu'un autre. Il donne toutefois quelques clefs, en brossant un vague portrait-robot, de celui ou de celle qui lui succédera. D'emblée, précise-t-il, le job sera plus facile avec un président de la République pro-business, pragmatique, dynamique. L'affection pour Emmanuel Macron, qui « tel un start-upper a pris l'Elysée », est palpable, alors même que, secret de polichinelle, [Pierre Gattaz était plutôt convaincu par le programme économique de François Fillon](#).

Quant au Medef, lui-même, comment voit-il cette institution évoluer ? Dans [l'entretien accordé à l'Opinion](#), il s'attelle à en donner les grandes lignes. N'avoir pas pu réformer la maison sonne toutefois comme un regret. Il se justifie, en creux, en expliquant qu'il lui fallait être au front, en permanence, pour éviter les mauvais coups portés aux entreprises par François Hollande et ses équipes. Quand on est sous les bombes, on renforce les barricades, on se met aux abris, mais on n'a pas le temps de revoir la déco intérieure !

En revanche, cette tâche, cette réforme interne de l'organisation patronale devra être une priorité pour celui ou celle qui prendra sa suite, en juillet. [Sans quoi, le Medef, comme les partis politiques, pourrait bien mourir](#). Il reconnaît à Laurent Berger, le numéro un de la CFDT, une grande sagesse d'avoir dit que les syndicats ne sont pas éternels. Et oui, selon lui, cet avertissement s'applique aussi aux syndicats patronaux !

En finir avec le financement « subventionné », repenser le rôle des fédérations professionnelles (ces adhérents actionnaires, qui, de son propre aveu, encadrent et parfois même « intimident » le président du Medef), sortir [en grande partie du paritarisme](#), et notamment de l'assurance chômage, ne plus signer ces accords interprofessionnels si techniques qui se révèlent souvent contre-productifs pour la vie quotidienne des entreprises...

Voilà la direction à prendre. Ce vendredi matin, ce sont sur ces sujets que les neuf candidats débattront au Medef Ile-de-France. Pierre Gattaz n'y assistera pas. Mais il s'y intéressera, bien sûr. De loin.

Neuf candidats à la succession de Pierre Gattaz

- Fabrice Le Saché**, co-fondateur du groupe Aera
- Patrick Martin**, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes

- Frédéric Motte**, président du Medef Hauts-de-France
- Jean-Charles Simon**, ancien directeur général du Medef
- Geoffroy Roux de Bézieux**, vice-président du Medef
- Alexandre Saubot**, président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie
- Olivier Klotz**, président du Medef Alsace
- Pierre Brajeux**, président du Medef Hauts-de-Seine
- Dominique Carlac'h**, présidente du Comité entrepreneuriat du Medef et du comité sport

[Fanny Guinochet](#)

L'OPINION – 30/03/2018

6 Pierre Gattaz: «Oui, le Medef peut mourir»



Paritarisme, rôle des fédérations, positionnement de l'organisation patronale vis-à-vis d'un pouvoir politique « business friendly », portrait-robot du candidat... Pierre Gattaz, président de l'organisation patronale jusqu'en juillet, livre à l'Opinion sa vision du Medef de demain et exprime quelques regrets. «Le Medef, c'est la force économique de la France», dit-il.

Votre mandat prend fin en juillet 2018, qu'allez-vous en retenir ?

[Le Medef sous François Hollande](#) s'est retrouvé face à un gouvernement qui n'avait pas de projet économique. Mais beaucoup d'idéologies : contre les riches, contre la finance, contre les patrons. Nous étions dans une position défensive. Pour déjouer les mauvais coups, la loi Hamon, la loi Duflot, [le compte pénibilité, la fiscalité toujours plus lourde et plus complexe](#), etc. Il a fallu se battre contre les hausses d'impôts, les contraintes administratives, les obligations de toutes sortes. Le combat a été rude. Nous avons tout fait pour éviter que nos entreprises soient déstabilisées, dans un moment économique difficile. J'ai passé quatre ans à tenter de faire du judo, parfois du karaté, et de la pédagogie. Mais dès qu'une mesure allait dans le bon sens, comme le Pacte de responsabilité qui a contribué à [améliorer un peu la compétitivité](#), le discours sur les contreparties revenait de plus belle. Nous sommes restés optimistes. Je ne voulais pas être fataliste. J'ai parié sur notre capacité à créer un million d'emplois, à la condition que des réformes se fassent. Les gens m'ont raillé. Résultat, nous sommes en passe de dépasser cet objectif !

Aujourd'hui, avec Emmanuel Macron, le Medef respire. Le gouvernement est pro-business...

On est sorti des tranchées, ça a permis de déposer les armes. Je ne dis pas que la guerre est finie. Mais il n'y a plus cette politisation systématique. Le président de la République est pragmatique, il a compris que l'entreprise, c'est de la richesse, de l'emploi. Quand il est arrivé à l'Elysée, [il a eu la bonne idée de revoir le dispositif pénibilité](#). Ça a été un marqueur fort pour les chefs d'entreprise. Les ministres aujourd'hui sont des experts. Ils ont une vision internationale. Du coup, le Medef est plus dans l'accompagnement des réformes. On fait plus d'économie et moins de social ! Pendant le mandat précédent, nous avons subi une chape sociale, très juridique, très technique, alors que le social devrait être comme dans nos entreprises : de l'humain. Pour mon successeur (femme ou homme), ce sera sûrement plus simple.

Le Medef doit-il faire moins de social ?

Il doit faire du social de qualité et surtout le simplifier. Nos fédérations doivent moins s'en occuper pour devenir des filières d'excellence, pour aider les entreprises à conquérir des marchés, encourager l'innovation, développer les bassins d'emploi. Les fédérations doivent avoir plus de responsabilités économiques. Etre plus à même de fournir du service. Et oui, en matière sociale, les fédérations ont une responsabilité, il faut qu'elles simplifient les conventions collectives. Car le Medef de demain doit répondre aux grandes mutations économiques du monde, saisir les opportunités, avec la croissance de l'Afrique et de l'Inde, la transformation numérique, l'intelligence artificielle... Il faut se projeter dans la France de 2020, de 2030. Nous avons essayé depuis cinq ans, mais c'était inaudible. Le Medef de demain doit être dans la vision, la prospective.

Où en est le chantier de la modernisation des branches ?

Nous y travaillons, mais c'est délirant d'avoir encore 700 branches ! Il faut descendre entre 50 et 100. Sinon, on génère de l'entropie, de l'inefficacité. Dans le combat que j'ai mené, les branches ont été une armée formidable, et je les remercie, mais il faut se préparer à la prochaine bataille, et pour ce faire, il faut être plus agile, plus rapide. L'inversion de la hiérarchie des normes est enclenchée, mais le Code du travail n'a pas été véritablement simplifié. Et j'ai une frustration : nous ne sommes pas allés jusqu'au bout dans les souplesses et libertés données à l'entreprise.

Et les Medef territoriaux ?

C'est la capillarité sur le territoire ; c'est très important. Mais là aussi, il faut se recentrer sur les services. Faire en sorte que les Medef vivent essentiellement des cotisations de leurs adhérents, et moins des subventions ou des fonds paritaires.

Quels sont les combats que le Medef doit encore mener ?

On a simplifié une partie du Code du travail. Quelques idées sont passées, [comme le droit à l'erreur](#), le silence de l'administration qui vaut approbation, mais il faut mettre le paquet sur la simplification de notre bureaucratie. C'est un chantier qui n'est ni de droite, ni de gauche. Sur la dépense publique aussi, il y a une déception. [Il faut absolument descendre sous les 50 % du PIB, en faisant comme dans nos entreprises avec par exemple du lean management...](#) La baisse de la dépense publique c'est un défi à relever de façon coopérative et collective.

Dans le contexte actuel, quelle place réserver au paritarisme ?

Les négociations que nous avons menées ont donné des résultats. [Sur la formation, nous avons enlevé une taxe obligatoire qui n'avait pas de sens](#), nous avons contribué à moderniser le système. Pour les retraites, [on a œuvré pour la fusion des retraites complémentaires, Agirc et Arrco](#), avec des décotes et surcotes, qui ont des effets positifs sur l'emploi des seniors et sur les finances du régime général. [Sur l'assurance chômage](#), nous avons aussi réussi à faire un milliard d'euros d'économie... Mais ça ne va pas assez loin. J'ai essayé d'introduire le contrôle des chômeurs, la dégressivité, la réduction de la durée d'indemnisation... Et j'ai acquis la conviction que le Medef doit donner moins de place à la négociation interprofessionnelle. S'il ne devait rester qu'une seule négociation, ce serait celle sur la formation professionnelle. Pour le reste, j'observe que, collectivement depuis trente ans, nous avons augmenté les cotisations sociales. Et créé de la complexité. J'ai juste réussi à stopper ce mouvement, pas à l'inverser. Mais ma ligne de conduite a toujours été : pas d'augmentation de cotisations sur les entreprises au global.

Le Medef doit-il rester dans la gestion de l'assurance chômage ?

Aujourd'hui, quel est le sens de notre présence ? Le gouvernement a enlevé les cotisations salariales [en les remplaçant par de la CSG](#) ; il a ainsi enlevé un élément de motivation de gestion des partenaires syndicaux. Le système est bancal. Si on est dans un cadre, mais sans avoir les manettes, je ne vois pas l'intérêt. Ca revient à jouer le rôle de figurant ; participer à un match joué d'avance. Nos instances devront donc en débattre en fonction de la réforme mise sur la table par le gouvernement.

On parle beaucoup de dédagisme pour les partis politiques. Pensez-vous que le Medef est mortel ?

Oui, le Medef peut mourir, comme les partis politiques, les syndicats, les institutions, les entreprises. C'est pour ça qu'il doit se transformer. Le Medef doit être plus proche de ses adhérents.

Faut-il changer la gouvernance ?

Il faut sans doute la modifier. [On gagnerait à n'avoir que des chefs d'entreprise au conseil exécutif. Des entrepreneurs bénévoles, pas payés par les fédérations](#). Nos débats seraient moins techniques, et on irait droit au but pour simplifier, ce qui n'empêcherait pas de faire appel à des experts évidemment... C'est vrai que parfois, et c'est un véritable regret, nous avons été complices de cette complexité.

C'est difficile d'être président du Medef ?

Quand on est constamment au combat, forcément, on est en défensif, on est caricaturé. J'en suis sûrement un peu responsable, dans ma manière de présenter les choses. On est souvent assimilé au CAC40, aux « salauds » de patrons... Président du Medef, ce n'est pas une sinécure! On a obtenu de belles avancées, tenez, prenez la bataille des idées sur la simplification du Code du travail, [ou encore la suppression de l'ISF qui a été destructeur d'entreprises et d'emplois depuis 35 ans](#). Ce sont de belles victoires !

C'est un job difficile et pourtant il y a pléthore de candidats...

Oui, parce qu'en même temps, le président du Medef arrive à faire bouger les lignes. C'est une fonction qui compte, qui est respectée de nos pairs... [Le Medef, c'est la force économique de la France](#). A l'étranger, le Medef est connu et reconnu. Medef International fait d'ailleurs un superbe travail d'accompagnement de nos entreprises.

Quel est le profil idéal du président du Medef pour le prochain mandat ?

[Il faut que ce soit un homme ou une femme de convictions, capable de les incarner](#). Il faut aussi du courage pour tenir face aux intimidations de toute part. Les grandes fédérations en interne peuvent aussi intimider... Il faut une certaine liberté et une vraie indépendance. Une abnégation. Et ne pas compter son temps pour la cause !

Qu'allez-vous faire après ?

Beaucoup de choses ! [Rejoindre Radiall, mon entreprise, dans un poste plus stratégique](#). Je suis par ailleurs le seul candidat pour la présidence de Business Europe, le patronat européen. L'élection a lieu en mai, pour une prise de fonction en juillet. Et puis, je vais créer ma fondation « C'est possible », pour aider des personnes qui vivent dans les régions rurales, les bassins d'emplois en difficulté, qui veulent s'investir dans un projet... Ce sera du mécénat d'entreprise. Enfin, je vais faire du vin, j'ai acheté un vignoble dans le Sud. Ce sera aussi un lieu de séminaire, de réflexion pour les entreprises...

[Fanny Guinochet](#)

LE PARISIEN – 31/03/2018

7 Medef : un débat inédit pour départager les neuf candidats



Le débat de ce vendredi 30 mars opposait neuf candidats, âgés de 35 à 58 ans.

Chacun n'avait que quelques minutes pour défendre son projet. Le mandat de Pierre Gattaz, patron du Medef, s'achève en juillet.

Dans le public, un homme se lève. « On dirait presque une équipe de foot ! », lance-t-il, sourire en coin, à l'adresse des huit hommes en costume sombre et de la femme, tous assis derrière le pupitre. Ricanements dans la salle. L'ambiance était presque potache, vendredi matin, à l'occasion du premier débat en présence des neuf candidats déclarés à ce jour pour devenir « patron des patrons » et donc [briguer la succession de Pierre Gattaz à la tête du Medef](#). Une première aux allures de primaire organisée par l'antenne Ile-de-France du syndicat.

« Il faut bien un débat car jamais ils n'ont été aussi nombreux », explique un responsable de l'institution de l'avenue Bosquet, assis dans le public composé majoritairement d'entrepreneurs. Au total, ils sont donc à ce jour neuf, âgés de 35 à 58 ans, à entrer dans la course jusqu'à début juillet. Du jamais-vu dans l'histoire du mouvement des patrons.

La seule femme, qui s'est déclarée il y a huit jours, c'est Dominique Carlac'h, présidente du comité sport du [Medef](#), bien isolée vendredi derrière sa bouteille d'eau et son micro. « Je suis la nouvelle sur ce 400 mètres ! », plaisante l'ancienne athlète de haut niveau, spécialiste... du 400 mètres.

Sortir d'un «Medef grognon»

L'exercice ressemble d'ailleurs un peu à une course de vitesse. Chacun a cinq minutes top chrono pour défendre son projet. Dans le couloir à sa gauche, Alexandre Saubot, figure du mouvement des patrons et président sortant de l'UIMM, la puissante fédération de la métallurgie. Le spécialiste du dialogue social explique à plusieurs reprises, comme un refrain, qu'il veut sortir d'un « Medef grognon qui râle contre les impôts, la réglementation ».

Lui, comme les autres, insiste sur la nécessité de « transformer le Medef en profondeur », le rapprocher du terrain et des régions. « Sinon, nous sommes morts ! », assène-t-il l'air grave. Tandis que l'un de ses rivaux, Olivier Klotz, le président du Medef Alsace, juge « le mouvement trop parisien ».

«À onze, on sera vraiment une équipe de foot !»

Autre sujet au cœur des préoccupations des candidats : le besoin de moderniser la communication des patrons. L'un des favoris à la présidence, le vice-président délégué Geoffroy Roux de Bézieux, évoque Twitter et la nécessité de s'emparer des réseaux sociaux. Soudain, les idées fusent.

« Créons notre propre média, nous aussi, [comme Jean-Luc Mélenchon](#) ! », clame Frédéric Motte, président du Medef Hauts-de-France qui brigue aussi le poste. L'évocation du nom du leader de la France insoumise fait frémir la petite assemblée. « Et pourquoi, pour nous moderniser, ne remplacerait-on pas le mot patron par employeur ? », interroge soudain, presque naïf, un entrepreneur dans le public.

Mais personne n'a vraiment le temps de répondre. Il ne reste plus que quelques minutes pour le débat, annonce au micro l'animateur. Eric Berger, le président du Medef Ile-de-France, confie qu'il est plutôt satisfait de son initiative. « Ça nous permet de voir le fossé qui sépare l'ancien régime du nouveau, raille-t-il. Les vieux routiers comme De Bézieux ou Saubot et les jeunes loups comme Fabrice Le Saché. » Il n'exclut pas d'organiser un deuxième débat après le 4 mai, quand tous les candidats se seront fait connaître. « Et ce n'est pas fini. A onze, on sera vraiment une équipe de foot », pouffe-t-il.

Bérangère Lepetit

L'OPINION – 03/04/2018

8 Medef : Les propositions des candidats



Geoffroy Roux de Bézieux, Alexandre Saubot, Jean-Charles Simon, Pierre Brajeux, Dominique Carlac'h, Fabrice Le Saché, Olivier Klotz, Patrick Martin et Frédéric Motte

La campagne pour la présidence du Medef est lancée. Le 3 juillet prochain - dans trois mois exactement - l'un ou l'une des 10 candidats (dont un binôme) aujourd'hui officiellement déclarés s'installera dans le fauteuil de Pierre Gattaz. Pour quoi faire ?

L'Opinion a demandé à tous les candidats à la succession de Pierre Gattaz de sélectionner une idée forte du Medef de demain qu'ils souhaitent incarner. Il en ressort, chez certains, une promesse de s'occuper mieux de ses adhérents, chez d'autres une remise en cause plus ou moins ferme du paritarisme, et pour les derniers, quelques propositions décoiffantes en termes de démocratie interne.

Pierre Brajeux, président du Medef Haut-de-Seine

D'un Medef de combat à un Medef de conquête

En tant que créateur et chef d'entreprise (2000 salariés), j'observe que notre environnement politique, économique et social change profondément et rapidement. Le Medef doit se transformer. Après le Medef de combat, je veux porter un Medef de conquête au service de nos entreprises.

Conquête dans l'ambition et la vision : nous devons débattre sur l'impact des nouvelles formes de travail sur nos outils de protection sociale, sur [l'Intelligence Artificielle](#), l'Europe, nos relations avec l'Afrique...

Conquête dans les idées et les propositions, en continuant à porter haut notre voix sur les réformes qui restent à faire : [baisse des dépenses publiques](#), des charges, simplification de notre environnement réglementaire et législatif...

Conquête enfin pour transformer notre organisation, d'un « Medef Institutionnel » en un « Medef Entreprise ». Le Medef n'est qu'un outil. Quelle est sa mission, quel est son rôle ? Quelle complémentarité indispensable entre territoires et fédérations ? Nous gagnerons ensemble. Sans un outil agile et efficace nos idées sont inopérantes.

Dominique Carlac'h, présidente du comité entrepreneuriat du Medef, et du comité sport

L'entreprise ensemble

L'économie 4.0 est notre présent. Le Medef doit accompagner de manière unie et globale les mutations économiques, managériales et organisationnelles des entreprises. Il s'agit de [renforcer leur compétitivité](#) et leur impact vertueux et responsable dans la société. Pour remplir cette mission, le Medef doit se rénover et nous devons innover. Nous devons incarner et pratiquer une influence agile et rapide, un paritarisme frugal, et constituer une force de proposition pour tous les acteurs socio-économiques et pour la République.

Ma candidature est ancrée dans la réalité des entreprises, dans la sincérité des convictions, dans la volonté de créer de la richesse pour mon pays.

Je suis une femme engagée. Je souhaite incarner un renouveau dans la gouvernance de nos instances, faire redécouvrir le Medef, en renforçant l'estime de nos entreprises, l'estime du nouvel exécutif, l'estime des autres mondes grâce à un Medef de terrain, ouvert, pragmatique et mis en lumière.

Olivier Klotz, président du Medef Alsace

Ce que je crois

Avec désormais dix candidats déclarés à la présidence, [le Medef traverse ce qui ressemble à une crise interne](#). On peut l'expliquer notamment par le sentiment que les élections sont trop souvent jouées d'avance, avec des candidats trop peu représentatifs des entreprises et des entrepreneurs.

Il est donc urgent d'aborder avec une audace (et une fierté) nouvelle les sujets qui préoccupent vraiment le monde patronal. Au cœur de ceux-ci, l'instabilité réglementaire, qui est l'autre visage de la complexité, mérite d'être pris à bras-le-corps. [Je propose qu'un pacte de stabilité réglementaire soit négocié avec le gouvernement](#). Il doit permettre de lister les textes à ne pas « toucher » durant le quinquennat, notamment dans le domaine fiscal.

Parallèlement, le MEDEF doit entamer une réforme interne, en douceur mais sans mollir. En particulier, il doit réinterroger son engagement dans le paritarisme de gestion et faire un usage plus raisonné de la négociation interprofessionnelle.

Fabrice Le Saché, co-fondateur du groupe Aera

Créer la première place de services dédiée aux adhérents du Medef.

Le Medef doit être plus utile aux adhérents et aux entreprises qu'il représente. De sa capacité à créer des outils et services mutualisés dépend pour partie son attractivité, sa légitimité et [sa pérennité](#). Notre objectif de doubler le nombre d'entreprises représentées en 5 ans doit contribuer à renforcer l'influence de notre organisation.

A cette fin, nous prendrons le virage de la digitalisation qui valorisera la force de notre réseau. L'évolution de nos outils sera un axe structurant pour proposer des services et informations utiles et individualisés aux entreprises, pour créer les flux de données nous permettant des actions plus efficaces dans le réseau et pour générer des plaidoyers factuels auprès des autorités grâce à nos indicateurs internes et objectifs.

Au même endroit, facilement accessibles, seront regroupées différentes fonctionnalités indispensables à la protection, à l'accompagnement et au développement des entreprises et de leurs dirigeants. Cette plateforme sera créée et mise à disposition gratuitement par le Medef auprès des adhérents. Elle sera déployée avec un service de support fonctionnant en continu pour répondre de façon rapide, suivie et exhaustive à toutes les questions des adhérents.

Patrick Martin, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes

« Pour la suppression des impôts de production ! »

Outre les coûts considérables induits par l'excès de réglementation, [la compétitivité de toutes nos entreprises est profondément affectée par les impôts de production.](#)

Pénalisants « en eaux calmes », ces impôts de rente, qui pèsent 4,7 % de notre PIB contre 0,7 % en Allemagne, deviennent insupportables au moment où les entreprises, tous secteurs confondus, doivent se réinventer pour relever de formidables défis. Quel que soit le niveau d'activité et de rentabilité, ils sont dus : c'est antiéconomique, et donc antisocial.

[Sans rapide amélioration d'au moins dix points de leur taux de marge,](#) nos entreprises ne pourront pas financer leur digitalisation, leur robotisation, leur internationalisation, ni même le chantier majeur de l'accompagnement des emplois et des compétences, en profonde mutation. Nos concurrents l'auront fait et, pour nous, il sera trop tard.

Sur ces sujets, passons enfin des paroles aux actes : donnons-nous les moyens de nos ambitions ! C'est au Medef de prendre l'initiative, en associant entreprises, salariés et collectivités publiques à ce combat qui engage notre avenir collectif.

Frédéric Motte, président du Medef Hauts-de-France

Le Medef de demain se construit aujourd'hui : ouvrons la porte aux jeunes !

Le Medef doit repenser son utilité et donc réinventer sa mission, ses services, doit revoir sa place dans le paritarisme, doit moderniser son image, doit revisiter sa gouvernance. Il doit aussi préparer son avenir !

Pour cela, [je veux mobiliser nos jeunes entrepreneurs.](#) Ils sont de plus en plus nombreux à tenter l'aventure de l'entrepreneuriat et veulent du collectif, mais s'interrogent trop souvent, sur l'opportunité d'adhérer à notre mouvement, sur son utilité et disons-le, sur son image.

Le Medef que je veux animer dans tous ses territoires des clubs de « génération MEDEF » qui proposeront à ces jeunes entrepreneurs des services dédiés et un dialogue renouvelé.

C'est une démarche gagnant-gagnant que je leur propose : venez contribuer à rajeunir notre grande maison, venez y apporter vos idées neuves et faisons-la avancer plus vite ! Vous êtes les acteurs et les animateurs du Medef de demain, nous vous voulons dans notre équipe !

La bataille des idées nous la gagnerons avec les acteurs de demain !

Geoffroy Roux de Bezieux, vice-président du Medef

Pour un Medef projeté dans le futur !

Confrontées à une double révolution – [révolution numérique](#) et transition énergétique - d'une ampleur et d'une vitesse sans précédent, sur fond d'intensification de la concurrence mondiale et de tensions protectionnistes, nos entreprises doivent se transformer. Modèles de production, de construction, de

commercialisation organisation du travail... Tout va changer ! Le Medef lui aussi doit se transformer, pour s'adapter à la mutation de ses adhérents.

Le Medef doit les aider, quelle que soit leur taille et leur secteur, à accélérer les transformations majeures qui s'imposent à elles, en étant capable de les associer positivement à ces révolutions.

Je veux être le président du Medef qui convertira la peur du changement, en ambition et en fierté pour chaque entrepreneur. Car ces mutations sont d'abord de formidables opportunités pour l'économie française, pour franchir de nouveaux paliers de croissance et d'emploi.

Alexandre Saubot, ancien vice-président du Medef, président de l'UIMM

Medef : se réinventer ou mourir

L'enjeu de cette élection, c'est de regagner la confiance des Français. Sans eux et leur adhésion, [le Medef peut être marginalisé voire disparaître](#). Je ne peux m'y résoudre. Le Medef doit donc se réinventer pour convaincre que les réformes au profit des entreprises sont indispensables. Nous devons certes nous battre pour la réduction des impôts et des normes mais il nous faut changer de posture pour gagner ce combat. Nous devons nous transformer et nous engager – les entreprises le font tous les jours !

Nous engager pour l'alternance, avec [un objectif de 50 % d'apprentis en plus en 5 ans](#). Nous engager auprès des entreprises en bâtissant un Medef à leur service.

Nous engager sur des enjeux nationaux tels que la transition écologique et énergétique, l'intelligence artificielle, l'égalité femmes hommes ou encore la cohésion des territoires.

C'est à cette condition que nous pourrions réconcilier durablement la France et l'entreprise.

Jean-Charles Simon, ancien directeur général du Medef et Vincent Charpin, président du Medef pays de Loire

Influence et expertise

Le Medef doit transformer en profondeur ce qu'il fait et ce qu'il est. Aujourd'hui, il s'occupe pour l'essentiel de cogérer une partie du système social, une véritable exception française qui impose des contraintes et des charges très lourdes aux entreprises. Il doit donc tout faire pour leur redonner des libertés et de la compétitivité dans son champ de responsabilités. Et il y a une opportunité historique d'y parvenir car, [pour la première fois, le pouvoir politique met en cause ce système archaïque](#).

Comme ses meilleurs homologues étrangers, le Medef doit apporter une vraie valeur ajoutée à ses adhérents : d'abord de l'influence et de l'expertise, ainsi que des services que lui seul peut leur rendre.

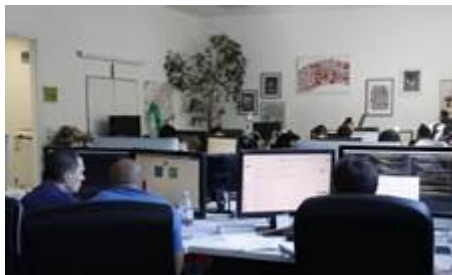
Le Medef doit aussi instaurer une véritable démocratie interne qui suppose l'adhésion directe des entreprises, ne vivre que de leurs cotisations et adopter une organisation moderne et agile. Tout cela est indispensable pour rassembler bien plus largement les entreprises et mieux les servir.

[Fanny Guinochet](#)

∴ ÉCONOMIE

LE FIGARO – 03/04/2018

9 Une mesure antiterroriste de Bercy vire au casse-tête pour les PME



La loi Sapin 2 de 2016 impose aux sociétés non cotées de déclarer leur «bénéficiaire effectif» avant le 1er avril. Or très peu le savaient...

Afin de lutter contre le [blanchiment et le financement du terrorisme](#), mais aussi l'[évasion fiscale](#), une disposition de la loi Sapin 2 de décembre 2016 obligeait tout dirigeant de société française non cotée - et ce quelle que soit sa forme (SARL, SCI familiale, etc.) - à enregistrer avant le 1er avril, au greffe de son tribunal de commerce, l'identité de la ou les personnes physiques détenant plus de 25 % du capital ou des droits de vote, ou exerçant un pouvoir de contrôle sur celle-ci. Or beaucoup de patrons concernés ont découvert cette nouvelle formalité il y a seulement quelques jours et n'ont pas pu se mettre en conformité.

Pour certains dirigeants, cette mesure - à laquelle la grande majorité d'entre eux adhère - vire au casse-tête onéreux. Outre les frais de déclaration au registre des bénéficiaires effectifs (RBE) qui varient de 24,80 à 54,42 euros par société selon sa date de création - sans compter les 48,49 euros en cas de modification ultérieure -, une amende de 7 500 euros assortie d'une peine de six mois de prison est encourue pour les responsables qui ont oublié de le faire. Les administrations, les autorités judiciaires, douanières, et bancaires auront accès au registre des bénéficiaires effectifs fermé au public. Toute personne privée qui voudra le consulter devra avoir obtenu une décision de justice en ce sens.

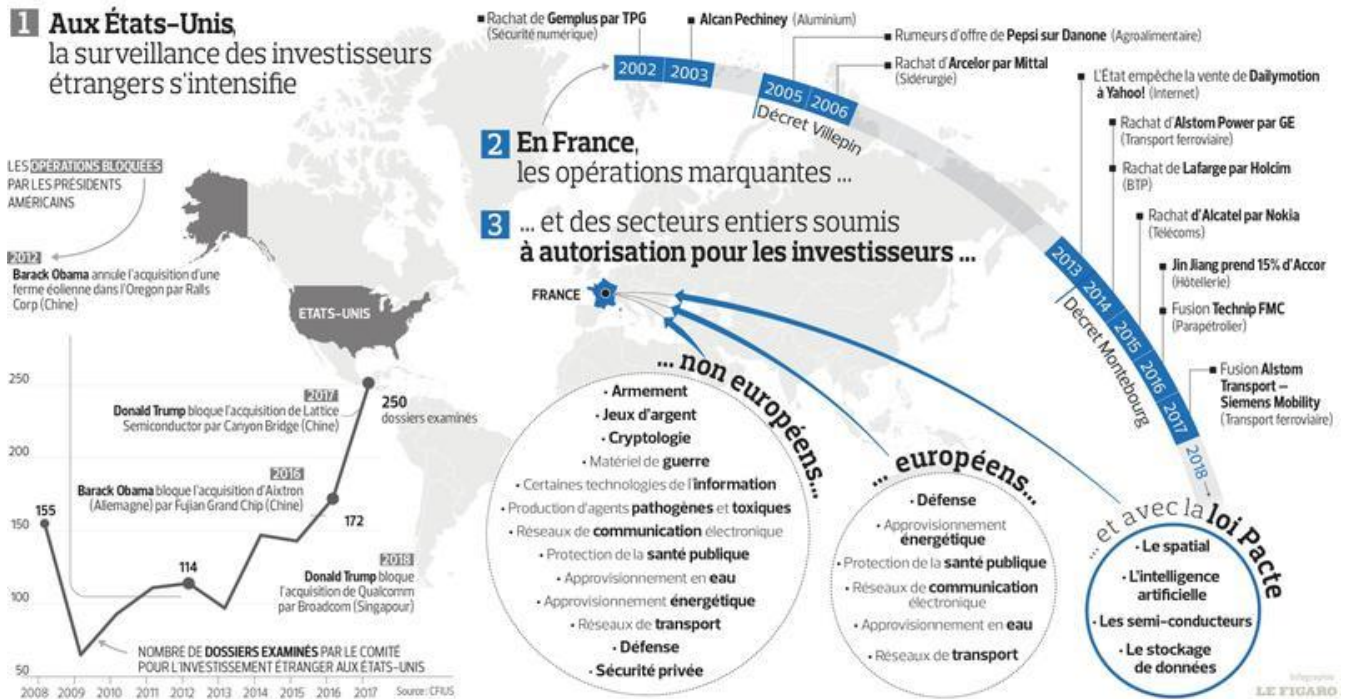
Des conditions qui ont poussé François Asselin à écrire, la semaine dernière, à Bruno Le Maire. Le président de la CPME réclame au ministre de l'Économie «une mesure exceptionnelle de mansuétude jusqu'à la fin de l'année» - soit une grande souplesse dans l'appréciation des retards de déclaration - et la suppression de la sanction pénale, «manifestement disproportionnée», prévue dans la loi Sapin 2. «C'est rare qu'on ait une obligation nouvelle qui concerne autant de sociétés à la fois avec une sanction pénale pour ne pas avoir rempli un imprimé», confirme Alain Couret, avocat associé au sein du cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats.

Et ce d'autant que la loi a prévu des garde-fous pour empêcher les dissimulations d'identité derrière des sociétés écran. «Le commissaire aux comptes a l'obligation de vérifier que la déclaration a bien été faite, qu'elle ne comporte pas d'irrégularités et devra signaler toute anomalie au procureur de la République», précise encore Delphine Robin, juriste au sein du cabinet de formalités en ligne Clic Formalités.

Si l'intention est bonne, sa traduction l'est beaucoup moins. Le diable se nichant dans les détails, le texte a en effet de nombreuses limites juridiques et va sans aucun doute donner lieu à des contentieux importants. Ainsi en situation d'usufruit et de nue-propriété, la détermination du bénéficiaire effectif n'est pas claire. Pour certains, il s'agit du nu-propriétaire, pour d'autres de l'usufruitier qui aurait gardé des droits sur la société, voire des deux. Dans le cas d'un couple marié sous le régime de la communauté et dont l'un des deux est associé, l'autre époux pourrait tout à fait être considéré comme un bénéficiaire effectif, et ce au motif qu'ils partagent un bien commun.

«C'est un dispositif qui soulève des questions sans fin, toutes plus compliquées les unes que les autres», déplore ainsi Bruno Dondero, professeur de droit de la Sorbonne en charge de la doctrine juridique au sein du cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats, et coauteur, avec Alain Couret, d'un ouvrage sur le sujet, à paraître en avril. Conscient du problème, Bercy met la dernière main à la rédaction d'un décret qui définira précisément la notion de bénéficiaire effectif afin de régler les situations plus complexes.

10 Peut-on protéger les entreprises stratégiques ?



INFOGRAPHIE - Le gouvernement s'apprête à muscler le contrôle des investissements étrangers, avec les Chinois en ligne de mire. Il lui faudra trouver un équilibre entre le maintien de l'attractivité et un souci, partagé avec d'autres pays, de protéger les actifs stratégiques.

Souveraineté stratégique et intérêts économiques riment de nouveau dans les discours politiques. Mi-février, le premier ministre a promis des mesures fortes dans [la loi Pacte](#) portée par Bruno Le Maire. Comme l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni ou les États-Unis, la France hausse le ton. Le gouvernement affirme sa légitimité à contrôler davantage les investissements sur le sol national et à défendre les entreprises dites «stratégiques».

Ce mouvement s'inscrit dans une tendance de fond, un retour de balancier protectionniste après une longue phase d'approfondissement global du libre-échange. Il répond à l'exacerbation de la compétition économique internationale, transformée par le numérique et alimentée par des capacités financières inédites des entreprises et des investisseurs. Il réagit enfin au «facteur chinois», à l'émergence d'une nouvelle superpuissance qui fait de l'investissement un prolongement de sa diplomatie et de son projet «made in China 2025»; qui implique de maîtriser technologies et savoir-faire.

• **Filtrer les investissements**

La «défense des entreprises stratégiques» est une expression à acceptions multiples, qui recouvre trois types de menaces contemporaines. Les enjeux de cybersécurité et d'espionnage industriel appellent des réponses sur le terrain de l'intelligence économique. Ensuite, le risque de déstabilisation des entreprises poursuivies par la justice américaine, que l'on considère que cela relève ou non d'une stratégie délibérée, exige de meilleures pratiques et le renforcement de l'instruction à domicile des cas de corruption ou de tromperie.

Enfin, et surtout, la défense des entreprises stratégiques est celle de leur capital. Des outils existent. En France, il s'agit du décret IEF (investissements étrangers en France), piloté par le bureau Multicom 2 à Bercy. Il s'agit d'un filtre, dérogoatoire à la liberté d'investissement qui est la règle dans l'Union européenne, par lequel doivent passer les investisseurs étrangers qui souhaitent prendre le contrôle d'une entreprise tricolore selon le secteur d'activité de celle-ci. Outre les domaines de la défense, de la sécurité et de l'ordre public, sont notamment concernées l'énergie, l'eau, les communications ou la santé. Au moment de la loi Pacte, Bruno Le Maire resserrera les mailles du filet avec quatre entrées supplémentaires: [l'intelligence artificielle](#), le spatial, le stockage de données et les semi-conducteurs.

Ce contrôle est-il efficace? Un rapport d'évaluation par l'Inspection générale des finances reste confidentiel et, au nom du secret des affaires, aucun chiffre n'est publié. Les députés Olivier Marleix (LR) et Guillaume Kasbarian (LREM), président et rapporteur de la commission d'enquête sur la politique industrielle, devraient demander plus de transparence statistique et de contrôle parlementaire sur la procédure. Selon Alain Juillet, de l'Académie de l'intelligence économique, le décret IEF a, «à (sa) connaissance, été utilisé une dizaine de fois, jamais pour interdire, mais pour demander des garanties». Les investisseurs ont été dissuadés avant d'en arriver à l'extrémité d'un veto officiel. Aux États-Unis, où le Cfius (le comité pour les investissements étrangers), rodé depuis sa création, en 1975, fait référence, le veto du président, qui a tout pouvoir en matière de sécurité nationale, est aussi rarissime. [Donald Trump l'a utilisé deux fois en bloquant les rachats de fabricants de semi-conducteurs qu'il juge indispensables à la souveraineté économique et stratégique du pays, dont celui à 100 milliards d'euros de Qualcomm par le singapourien Broadcom.](#)

- Le recours à l'État
- Nécessaire équilibre

[Bertille Bayart](#)

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 03/04/2018

11 Jacques Mézard veut «rendre plus transparente l'attribution des HLM»



Jacques Mézard veut inciter les propriétaires de bureaux vides à les transformer en logements.

Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, dévoile en exclusivité les principales mesures du projet de loi Logement. Il le présente ce mercredi en Conseil des ministres.

Simplification des normes de construction, « bail mobilité », renforcement des [sanctions contre plateformes de type Airbnb](#), réforme de l'attribution des HLM... Le ministre de la Cohésion des territoires, [Jacques Mézard](#), nous dévoile en exclusivité les principales mesures du projet de loi Logement présenté ce mercredi en conseil des ministres.

Quels sont les principaux objectifs du projet de loi Logement ?

JACQUES MÉZARD. La crise du logement pousse à l'augmentation des prix et des loyers en particulier dans les métropoles de Paris, Lyon (Rhône) ou Bordeaux (Gironde) où il est de plus en plus difficile de se loger. Le paradoxe est que vous avez aussi beaucoup de logements vacants. À tous ces problèmes, nous voulons répondre par une politique globale.

C'est-à-dire ?

Des mesures fiscales ont déjà été prises pour encourager les propriétaires de terrains à libérer du foncier et nous voulons développer la construction en réduisant les normes. Je viens d'annoncer un plan de redynamisation des villes moyennes doté de 5 milliards d'euros et nous allons doubler de 5 à 10 milliards d'ici à 2030 les crédits en faveur de la politique de la ville et des quartiers prioritaires. Le mot d'ordre, c'est faciliter la construction et l'accès au logement.

Quelles solutions proposez-vous ?

Nous souhaitons par exemple mettre en place le « bail mobilité » conclu pour une période d'un à dix mois. Il permettra aux candidats à un emploi ou à une formation de se loger plus facilement sans dépôts de garantie, ni caution. Ce bail non renouvelable s'accompagnera de la garantie Visale mise en place par Action logement, qui sécurise le propriétaire sur le paiement des loyers et la remise en état après le départ du locataire.

Allez-vous durcir les sanctions contre les propriétaires qui abusent d'Airbnb ?

À Paris et dans d'autres grandes villes, ce phénomène aggrave la crise du logement. Il ne s'agit pas d'interdire ces pratiques mais de faire respecter les règles et de lutter contre les abus. Notre objectif est d'être dissuasif. Les sanctions vont être durcies pour les particuliers qui ne respectent pas la loi avec des amendes de 5 000 à 10 000 euros. Nous prévoyons aussi de nous attaquer aux plateformes. Les amendes pourront aller jusqu'à 12 500 euros par annonce sans numéro d'enregistrement et jusqu'à 50 000 euros si la location de la résidence principale dépasse 120 jours par an.

Votre loi enterre-t-elle l'encadrement des loyers ?

Je ne considère pas qu'il faille jeter cette idée au panier mais je veux être pragmatique et attendre de connaître les résultats des endroits où elle a été mise en place. Dans le projet de loi, nous allons dissocier l'obligation de créer un observatoire, qui concernera les 28 villes plus grandes villes de France, et celle d'encadrer les loyers. Le texte n'interdira pas l'encadrement mais je fais confiance aux élus locaux, s'ils le souhaitent, ils pourront le faire.

Il y a 1,7 million de personnes en attente d'un HLM. Comment accélérer l'attribution des logements ?

Pour les demandeurs d'un logement social, nous proposons d'étendre ce qui se pratique déjà à Rennes (Ille-et-Vilaine), c'est-à-dire la cotation des candidatures. Plus le dossier répond aux critères demandés, plus le nombre de points est élevé, ce qui permettra au demandeur d'accéder plus rapidement, voire prioritairement, à un logement social. Nous voulons rendre plus transparente l'attribution des logements HLM. La loi dictera le principe, à charge pour les collectivités locales de mettre en place le système de cotation des demandes qu'il leur convient le mieux. Enfin, pour faciliter la mobilité des locataires, notre projet de loi oblige les organismes HLM à réexaminer la situation des locataires tous les six ans.

Vous voulez encourager la vente de HLM. Pourquoi ?

Il s'agit de permettre aux locataires de devenir propriétaires et aux organismes HLM de financer la construction de nouveaux logements. Aujourd'hui, nous dénombrons moins de 7 000 ventes par an, c'est moins de 0,2 % du parc. Nous voulons faire grimper ce chiffre à 1 %, soit 40 000 ventes par an. Dans le même temps, nous produirons 100 000 à 120 000 logements sociaux. Les locataires bénéficieront d'un droit de préemption et, au cas par cas, d'une décote. Chaque logement vendu

permettra de financer la construction de deux à trois logements nouveaux avec des nouveaux revenus locatifs à la clé.

Comment comptez-vous lutter contre les marchands de sommeil ?

On compte en France 200 000 logements indignes et seulement de 80 à 100 condamnations par an. Ces comportements sont inacceptables et nous souhaitons traiter les marchands de sommeil comme les trafiquants de drogue. Ils seront présumés percevoir des revenus illégaux et il sera possible d'engager des poursuites. Nous allons ainsi les frapper au portefeuille. Nous utiliserons aussi plus systématiquement les astreintes pour obliger réellement ces propriétaires à faire des travaux et sortir les occupants de l'habitat indigne.

Il y a des millions de mètres carrés de bureaux vides. Allez-vous faciliter leur transformation en habitation ?

Rien que sur Paris, on en recense 700 000 m² ! Nous avons prévu d'inciter les propriétaires de bureaux à les transformer en logements. Pour chaque m² de bureau, ils auront le droit de construire 10 % de surface de logement en plus. Dans une ville comme Paris, l'incitation sera donc très importante.

Marc Lomazzi et Delphine Denuit

LE PARISIEN – 03/04/2018

12 Doux : deux journées cruciales s'annoncent pour le volailler



Le groupe breton va déposer sa demande de mise en liquidation judiciaire. Le tribunal de commerce de Rennes doit examiner les deux offres de reprise partielle.

Une semaine importante commence pour le groupe Doux. C'est ce mardi que le volailler doit déposer devant le tribunal de commerce de Rennes sa demande de mise en liquidation judiciaire. Avant cela, un comité central d'entreprise est convoqué au siège de Châteaulin, à 10 heures.

Le tribunal de commerce devrait prononcer dans les 24 heures la liquidation de l'entreprise bretonne pour se pencher sur les offres de reprise. [Deux concurrents ont déposé un dossier](#). Le groupe ukrainien MHP a été le premier à dégainer, avec un « projet stratégique industriel de long terme à Châteaulin, Quimper (Finistère) et Plouray (Morbihan) ». Mais l'entreprise agro-industrielle fermerait le site vendéen de Chantonay, conduisant au licenciement de 300 des 1 200 salariés du groupe.

Un groupe ukrainien face à un groupe sarthois

A l'inverse, le groupe sarthois LDC, propriétaire des poulets de Loué, propose de reclasser 180 des 300 emplois vendéens, de conserver le site de produits élaborés de Quimper et l'ensemble de ses 168 salariés, ainsi que le site industriel de Châteaulin et 111 de ses salariés, avec la construction d'un nouvel outil d'abattage-découpe consacré au marché de la PAI (Produits alimentaires industriels) qui entrera en service dans deux ans et devrait employer environ 250 salariés à l'horizon 2020. Et « c'est une offre qui permet de garder une solution française », s'est félicité vendredi le PDG de LDC Denis

Lambert devant un groupe de journalistes à Loué, à l'issue d'une visite sur place du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert.

Prié de dire s'il était confiant dans la décision du tribunal de commerce qui devra choisir entre l'offre de LDC, en alliance avec le groupe saoudien Al-Munajem, premier client de Doux, et la coopérative Terrena, son actuel propriétaire, et l'offre concurrente de l'Ukrainien MHP, Denis Lambert a répondu : « On sera confiant après. On a parfois quelques surprises (au tribunal de commerce). Tant que ce n'est pas signé, ce n'est pas acquis ».

« Nous souhaitons soutenir un projet crédible [pour la filière et pour le territoire](#) », a commenté Stéphane Travert, se refusant à exprimer une préférence pour l'une ou l'autre des offres. Le tribunal de commerce devrait annoncer d'ici à un mois le nom du repreneur de Doux.

LE POINT – 31/03/2018

13 France Loisirs prévoit de supprimer 450 emplois sur 1 800



Le club de livres France Loisirs, affecté par un secteur de l'édition en difficulté, prévoit de supprimer 450 emplois sur 1 800 en France.

Adrian Diaconu, le patron de France Loisirs, évoque « une mesure d'urgence nécessaire pour trouver une solution de sortie de crise ».

Le club de livres [France](#) Loisirs, affecté par un secteur de l'édition en difficulté, prévoit de supprimer 450 emplois sur 1 800 en France dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, a annoncé vendredi son patron, Adrian Diaconu, à l'[Agence France-Presse](#). « C'est une mesure d'urgence nécessaire pour trouver une solution de sortie de crise », a déclaré Adrian Diaconu.

La société, filiale du groupe Actissia, a été placée en redressement judiciaire le 1er décembre 2017 à sa demande par le tribunal de commerce de [Paris](#). Celui-ci lui a octroyé une période d'observation de six mois afin de poursuivre la recherche de partenaires ou de financements. « Aucun partenaire n'a été identifié depuis le début de la procédure. Mais, depuis trois semaines, nous avons identifié un éventuel partenaire qui exerce dans les domaines de l'Internet, des arts et des médias », a encore expliqué le PDG d'Actissia.

Le groupe subit de plein fouet la crise du secteur de l'édition, et notamment la concurrence du géant américain Amazon. Son chiffre d'affaires a été divisé par près de deux en cinq ans, selon le PDG. Il s'élevait à environ 187 millions d'euros en 2017, contre 214 millions un an auparavant.

::: GRÈVES

LES ECHOS – 03/04/2018

14 Macron face au coup de chaud social



La grève intermittente des cheminots démarre ce mardi. Journée noire dans les transports en vue. Pour l'exécutif, une bataille cruciale quant à la suite du quinquennat et de ses réformes.

Des trains très rares qui devraient être, sauf surprise, bondés... Il y a cinq semaines, le Premier ministre, Edouard Philippe, annonçait la réforme de la SNCF avec, brandie en étendard, la fin du statut des cheminots. La riposte des salariés démarre ce mardi et se poursuivra ce mercredi dans le cadre de la [grève intermittente décidée mi-mars par les syndicats](#) de l'entreprise publique. Après un échauffement dont l'ampleur avait surpris le 22 mars, la contestation va donc commencer sur les chapeaux de roue, selon les prévisions de la SNCF. La séquence de deux jours de grève tous les cinq jours va rythmer les trois prochains mois et concentrer les expressions de mécontentement social.

Faire monter la pression

Ce n'est pas le seul foyer de conflit. Côté entreprises, outre Carrefour ce samedi, il y a toujours Air France. Il y a aussi les universités, où l'heure n'est pas à l'embrasement mais où la contestation s'étend. La journée d'action du 22 mars à laquelle avaient appelé sept fédérations de la fonction publique sur neuf, a également confirmé un bouillonnement. Il est encore limité mais la tension est palpable. Signal envoyé au gouvernement, les syndicats de fonctionnaires vont tous se retrouver ce mardi. S'ajoute à cela la volonté de la CGT de faire monter la pression, avec des appels à la grève dans la collecte de déchets ou dans l'énergie. Son leader, [Philippe Martinez, espère surfer sur les mouvements catégoriels](#). Mais le pari est dangereux pour sa centrale : elle mène cette stratégie en franc tireur, au risque de l'isolement, et pourrait bien faire une nouvelle démonstration de faiblesse avec son appel à une journée d'action interprofessionnelle le 19 avril.

« Garder l'opinion »

Cette « *convergence des luttes* » dont la centrale de Montreuil rêve, l'exécutif assure ne pas y croire, car, souligne-t-il, ces conflits n'ont pas de rapport entre eux. Mais s'il veut afficher, à l'instar du ministre des comptes publics Gérard Darmanin, une « *détermination tranquille et totale* », s'il se rassure sur les fonctionnaires en estimant qu'il « *peut y avoir de la déception, mais pas de colère, ils savent qu'il faut bouger* », glisse Matignon, il reconnaît bien sûr que la « *bataille de la SNCF va être dure* », dicit un proche du chef de l'Etat. Et [que de la manière dont il va la régler dépendra la suite des réformes.](#)

Dans cette bataille, « *l'essentiel est de garder l'opinion* », disait, à l'annonce de la réforme, un conseiller gouvernemental. Une bataille de communication donc. Si l'hostilité à la grève conserve une majorité, courte, chez les Français - 53% d'entre eux estiment le mouvement « injustifié » selon un sondage Ifop pour le « JDD » publié dimanche - elle s'est effritée de 5 points en deux semaines, avant même le début de la grève intermittente.

Chaud et froid

Alors, après l'annonce de la réforme qui a pu sonner comme du « cheminot bashing », après le geste sur la mise en concurrence - [calendrier détendu](#) et renonciation aux ordonnances sur l'essentiel de ce point -, le gouvernement soufflait à la veille du mouvement le chaud et le froid, affichant fermeté et volonté de « *discussion* ». Dimanche, la ministre des Transports Elisabeth Borne, a fustigé dans « Le

Parisien », pour « *les Français (...) trois mois de galère que rien ne justifie* », alors que « *le gouvernement est dans le dialogue. (...) Dans ces conditions, j'ai envie de dire, c'est quoi le problème?* » Ce lundi, des parlementaires LREM sont aussi montés au créneau, tel Gabriel Attal, pour dénoncer la « *gréviculture* », vanter d'un côté les « *concessions* » de l'exécutif et pointer de l'autre le « *conservatisme* » des grévistes. Bref, tenter d'en faire auprès de l'opinion une bataille « *transformation* » contre « *blocage* ». Et espérer, comme le fait le gouvernement face au rythme de la grève, voir, au fil des matches qui vont se rejouer à chaque mobilisation, une érosion du mouvement.

Et si l'opinion se retourne ? « *La vérité, c'est qu'on ne peut plus reculer* », lâche un conseiller gouvernemental. « *Si on bloque là-dessus, on arrête. Or, la dynamique, on l'a. Il y a encore, veut-il croire, une énorme base qui veut du changement.* »

Leïla de Comarmond et Isabelle Ficek

LE PARISIEN – 03/04/2018

15 Grève SNCF : la guerre d'usure ne fait que commencer



Emmanuel Macron va devoir faire face à un important mouvement de grève à la SNCF, ce mardi, un mouvement auquel se mêlent d'autres grognes.

Et qui devrait se poursuivre les prochaines semaines. Ce qui, pour le moment, ne le fait pas renoncer...

C'est parti pour une longue grève sur les rails. Ce qui pourrait marquer un tournant du quinquennat Macron. Face à des cheminots très remontés, qui espèrent fédérer d'autres grognes, l'exécutif joue gros.

Le bras de fer... c'est pour maintenant ! En pleines discussions sur le [projet de réforme ferroviaire](#), gouvernement et syndicats entament ce mardi leur premier duel avec [cette journée de grève massive dans les transports](#). Un mardi noir qui marque le coup d'envoi [d'une grève intermittente](#) - mais [quasi continue en Ile-de-France](#) - censée s'étaler sur près de trois mois, et qui pourrait user très rapidement le moral des usagers. Et gare à la contagion, puisque d'autres blocages sont également prévus dans les transports aériens, mais aussi le secteur de l'énergie, [les universités](#) et même le ramassage des déchets !

Côté syndicats, on se prépare à une guerre d'usure inédite contre le gouvernement. « Nous allons vivre un moment important pour notre pays. Le malaise est général contre les régressions sociales auxquelles nous assistons », martèle le leader de la CGT (Confédération générale du travail) Philippe Martinez.

Même à la CFE-CGC, le syndicat des cadres qui n'est traditionnellement pas le plus contestataire, on annonce un mouvement d'une ampleur exceptionnelle. « Ils ont beaucoup pris sur eux ces dernières années, tandis que leurs conditions de travail se dégradent. Ils vont se mobiliser », assure François Homménil, le patron de la CFE-CGC.

«On va vers un conflit dur», dit un conseiller ministériel

Pas de quoi faire reculer l'exécutif qui reste, pour le moment, [droit dans ses bottes](#) : « À ceux qui ont l'espoir d'un troisième tour social, il faut rappeler que la présidentielle et les législatives ont donné il y a un an au gouvernement un mandat pour agir », se défend Matignon, tout en rappelant « qu'ils ont déjà essayé de jouer cette partition sur la réforme du droit du travail, avec le succès que l'on sait. » Soit.

Mais Emmanuel Macron, qui prend bien soin de rester à distance, en laissant Édouard Philippe seul à la manœuvre pour l'instant, sait que la bataille de l'opinion ne fait que débiter. Avec en toile de fond, un test sur son autorité : « Le conflit qui s'ouvre est plus politique qu'on ne le pense, ça va bien au-delà de la SNCF », reconnaît un stratège du gouvernement. « Il y a derrière cela la question de l'Europe, de l'ouverture des marchés, du libéralisme et de la mondialisation qu'incarne le président de la République... et que certains ne veulent pas », reprend un conseiller ministériel, persuadé « qu'on va vers un conflit dur ».

Macron «ne semble pas avoir pris la mesure de la situation»

Premier avertissement, ce sondage Ifop paru dimanche dans le JDD qui montre que [46 % des Français légitiment la grève](#). Ils étaient 42 % il y a quinze jours... De quoi susciter quelques sueurs froides dans l'exécutif.

Alors vendredi dernier la ministre des Transports [Elisabeth Borne a lâché du lest](#) en confirmant que l'exécutif n'aurait finalement pas recours aux ordonnances pour l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire. « Il y avait tout de même une contradiction, du moins dans la forme, à dire qu'on est ouvert aux discussions, tout en annonçant l'usage des ordonnances, regrette-t-on à Bercy. Ça a renvoyé, à tort, l'image d'une majorité dure et autoritaire. »

Et sourde ? « Emmanuel Macron et son équipe ne semblent pas avoir pris la mesure de la situation », assène le patron de la CFE-CGC, alors que l'Élysée refuse de lier la colère des cheminots aux autres mouvements, dans les secteurs de l'énergie notamment. « Si l'opinion se retourne dans les dix jours qui viennent, ça va être chaud... mais on n'en est pas encore là », se rassure un ministre.

Grève SNCF : pour Laurent Brun (CGT), «si une telle mobilisation perdue, ça serait historique» // <http://www.leparisien.fr/economie greve-sncf-pour-laurent-brun-si-une-telle-mobilisation-perdue-ca-serait-historique-02-04-2018-7642605.php>

Olivier Beaumont et Bérangère Lepetit

LE FIGARO – 03/04/2018

16 Air France : le conflit sur les salaires se durcit



L'addition est salée pour Air France : chaque jour de grève se solde par un manque à gagner de 22 à 26 millions d'euros, sous forme de perte de chiffre d'affaires et de compensations reversées aux clients.

[Nouvelle perturbation chez Air France](#), ce mardi 3 avril. Il s'agit du 4e jour de grève après celui du 22 février et ceux des 23 et 30 mars. L'addition est salée pour Air France: chaque jour de grève se solde par un manque à gagner de 22 à 26 millions d'euros, sous forme de perte de chiffre d'affaires et de compensations reversées aux clients. La compagnie prévoit d'assurer 75 % des vols ce mardi. L'activité de Transavia et de Hop! n'est pas affectée. Ce programme, établi 24 heures à l'avance, s'appuie sur une estimation du taux de grévistes. 32,8 % des pilotes, 20,5 % des hôtesses et des stewards ainsi que 14,5 % des personnels au sol devraient cesser le travail, selon la direction.

Les dernières discussions entre la direction et l'intersyndicale représentant tous les métiers d'Air France ainsi qu'avec les syndicats de pilotes ont tourné court. Au cœur des revendications, la politique salariale de l'entreprise, jugée peu généreuse, après plusieurs années d'efforts intenses. Et une revendication: obtenir une hausse générale de salaire de 6 % afin de «rattraper l'inflation depuis 2011». Air France, qui a débloqué la grille des salaires, gelée depuis 2011, a proposé 1 % d'augmentation générale. À cela s'ajoutent des mesures individuelles et 130 millions d'euros distribués sous forme d'intéressement et de participation. Soit, au total, 200 millions, prélevés sur les 590 millions de bénéfice opérationnel de la compagnie en 2017.

«La masse salariale d'Air France, c'est 4 milliards d'euros. Augmenter tout le monde de 6 %, c'est alourdir les coûts de 240 millions, explique Franck Turner, directeur général de la compagnie. Avec les autres mesures, cela revient à distribuer 440 millions alors qu'Air France réalise 590 millions de résultat et donc à handicaper sa capacité à se développer et à investir. Ce serait un retour en arrière, et ce n'est pas possible», ajoute le dirigeant. Malgré ce constat de désaccord, le dialogue n'est pas rompu. «Ma porte reste ouverte», souligne Franck Turner. Deux nouvelles réunions sont prévues cette semaine, mercredi et jeudi. Les syndicats maintiennent la pression: ils ont appelé à une nouvelle grève le 7 avril.

«Nous proposons de discuter d'un rattrapage de pouvoir d'achat pour ceux dont la croissance de la rémunération aurait été inférieure à 3,8 %, c'est-à-dire à l'inflation hors tabac, entre 2011 et 2017», explique [Franck Turner](#). Air France estime que le nombre de salariés dans ce cas est de l'ordre de 10 %. La direction a aussi fait un geste vers les pilotes qui ont des revendications propres: une hausse de 4,7 % de leur rémunération notamment via une revalorisation de leurs primes, en plus des 6 % pour tous. Elle est prête à en discuter en contrepartie d'une négociation sur un assouplissement des règles de fonctionnement de Transavia. «Nous souhaitons trouver les moyens de libérer la croissance de Transavia - aujourd'hui limitée à 40 avions», précise le directeur général. Les pilotes ont refusé de lier les deux sujets. Ils veulent d'abord obtenir satisfaction en matière de rémunération, avant de parler de Transavia.

Air France espère arriver à un compromis avec les syndicats. La direction juge «légitime» [le souhait des salariés de recevoir rétribution](#) des «importants efforts engagés» mais en restant raisonnable. Pas question d'affaiblir la compagnie tricolore qui a besoin d'investir pour croître sur des marchés très concurrentiels. «En tant que directeur général, ma responsabilité est d'éviter une augmentation des coûts de 240 millions. Je ne veux pas être contraint de réduire les investissements et, dans deux ans, compte tenu d'une base de coûts trop élevée, nous retrouver dans la même situation que celle de 2011», martèle Franck Turner.

[Véronique Guillermand](#)

LE MONDE – 31/04/2018

17 Dans plusieurs universités, la mobilisation contre la réforme se durcit et

le climat se tend



A Paris, Montpellier ou Toulouse, des assemblées générales d'étudiants ont voté la poursuite des blocages.

Ils étaient près d'un millier, jeudi 29 mars, à voter la poursuite du blocage à Tolbiac, à Paris. Le site, sur lequel trône la tour de vingt-deux étages de l'université Panthéon-Sorbonne, est bloqué depuis le début de la semaine pour s'opposer à la réforme de l'accès à l'université, tout juste promulguée. Il le restera au moins jusqu'à mardi 3 avril, ont tranché étudiants et personnels lors d'une assemblée générale. « *Une réussite* », se réjouit Jaspal de Oliveira Gill, présidente de la section du syndicat étudiant UNEF de l'établissement.

« *La situation est ingérable, ça peut dégénérer à tout moment, lâche à l'inverse son président, Georges Haddad, extrêmement inquiet de l'occupation du bâtiment. Je ne peux pas assurer la sécurité du site, nos personnels ne sont pas assez nombreux, nous sommes complètement lâchés par nos autorités de tutelle.* » Le responsable n'exclut pas de recourir à la police en cas de danger pour les personnes ou les biens.

Le climat s'est tendu ces derniers jours dans les universités. Assez pour que la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, en appelle à « *l'apaisement* », sur Franceinfo, jeudi, tout en marquant deux « *lignes rouges* » à ne pas franchir : « *pas de violence dans les établissements* » et « *que les examens aient lieu dans les meilleures conditions* ».

Blocage « illimité »

Les violences survenues le 22 mars à la faculté de droit de Montpellier, lors de l'évacuation d'une trentaine d'étudiants qui occupait l'amphithéâtre de droit durant la nuit, par une dizaine d'hommes cagoulés et armés, apparaissent déjà comme un catalyseur d'une contestation jusqu'ici limitée dans les universités. Ces derniers jours, près d'une dizaine d'établissements rencontrent des situations de blocage ou des perturbations, sans compter divers rassemblements d'étudiants en solidarité à leurs camarades héraultais.

La mobilisation est en train de monter, assure-t-on du côté des étudiants qui s'opposent, depuis plusieurs mois, à la réforme des règles d'accès à l'université, dénoncée comme celle de la sélection. « *Elle prend plus fortement qu'attendu, reconnaît un observateur du monde universitaire. Mais cela reste concentré dans les établissements d'arts, de lettres, et de sciences humaines et sociales, avec deux points de crispation : Toulouse et Montpellier.* »

Le Mirail (Toulouse Jean-Jaurès) et Paul-Valéry (Montpellier-III), les deux grandes universités de sciences humaines traditionnellement engagées à gauche, sont déjà à l'arrêt depuis plusieurs semaines, et viennent chacune de reconduire le blocage. « *Illimité* », ont acté les quelque 2 500 étudiants et personnels installés sur la pelouse du campus montpelliérain, mardi 27 mars, jusqu'à ce que leurs revendications soient entendues, au premier rang desquelles le retrait de la loi et la démission du président de leur établissement, accusé de mettre en œuvre cette nouvelle « sélection ».

Jusqu'au 3 avril, a décidé de son côté le millier de personnes réunies jeudi dans le grand amphi du Mirail, tout en se prononçant pour une manifestation unitaire avec les cheminots à cette même date. La

situation a pris une tournure particulière à Toulouse, où le mouvement de grève des personnels a débuté il y a trois mois, d'abord par une opposition au projet de fusion de l'université avec d'autres établissements. Pour sortir de cette « paralysie », alors que le budget n'a pu être voté, le ministère a récemment dissous les conseils de gouvernance du Mirail, et par là même écarté son président, avant d'y nommer un administrateur provisoire. Une décision qui a été dénoncée par les bloqueurs du site comme une mise sous tutelle autoritaire.

D'autres campus de lettres et de sciences humaines se sont ajoutés progressivement à la liste des universités bloquées, parfois ponctuellement ou en permanence, à Nantes, à Nancy, ou encore à Bordeaux, sur le site de la Victoire.

« La mobilisation se renforce avec un gouvernement qui accentue les tensions en ne laissant aucune place au dialogue », estime Annliese Nef, enseignante-chercheuse à l'université Paris-I opposée à la réforme. « Mais les étudiants réagissent aussi à la manière dont ils sont traités, avec violence, sur différents campus en France », ajoute-t-elle, en référence aux « interventions policières qui se sont produites à Bordeaux ou à Dijon ».

Craintes sur la tenue des partiels

« Il y a une convergence de plusieurs éléments, estime Hervé Christofol, secrétaire général du Snesup, syndicat d'enseignants et personnels de l'enseignement supérieur opposé à la loi. Les répressions policières, l'action autoritaire du ministère de destituer la gouvernance à Toulouse ou les attaques de l'extrême droite à Montpellier ou à Paris-I ont joué un rôle. »

A Tolbiac (Paris-I), un local utilisé par l'Union des étudiants juifs de France a été retrouvé, mercredi 28 mars, saccagé, avec des inscriptions à caractère antisémite sur les murs. Un acte condamné fermement par les étudiants et les personnels occupant le lieu, qui ont dénoncé l'infiltration de membres de l'extrême droite dans les locaux.

Face à cette multiplication d'incidents et de blocages, des craintes sur la tenue des partiels, prévus dans quelques semaines, commencent à s'exprimer. « Les étudiants doivent pouvoir exprimer leurs opinions, mais bloquer un établissement, sur la base d'assemblées générales qui réunissent parfois une cinquantaine de personnes, dans des universités qui en comptent des dizaines de milliers, ce n'est pas possible », réagit Jimmy Losfeld, de la Fédération des associations générales étudiantes, premier syndicat étudiant, favorable à la réforme en cours. Laissant augurer une multiplication des débats, récurrents en période de conflit dans les universités, entre « pro » et « anti » blocage.

Par [Camille Stromboni](#)

∴ SOCIAL

LES ECHOS – 30/03/2018

18 Claude Tendil : « Nous devons inciter les assurés à partir à la retraite plus tard que l'âge légal »



Claude Tendil est vice-président du Medef en charge du social.

INTERVIEW - Le vice-président du Medef en charge du social appelle le gouvernement à avancer sans tarder sur la réforme des retraites pour qu'elle soit finalisée en 2019 comme l'a promis le gouvernement.

La concertation sur la réforme des retraites n'a toujours pas été officiellement lancée. Craignez-vous un glissement du calendrier ?

Nous avons hâte de nous mettre autour de la table pour commencer à travailler sur cette [réforme](#) essentielle. Il y a urgence à avancer [pour aboutir en 2019](#), comme indiqué par le gouvernement, car un tel sujet nécessite beaucoup de débats et de pédagogie. Au sein des régimes complémentaires des salariés du privé (Agirc-Arrco), pour préparer notre accord d'octobre 2015, nous avons consacré six mois de discussions préalables sur des éléments de diagnostic, puis huit mois pour la négociation.

Or la réforme annoncée par le président de la République est bien plus complexe, puisqu'il s'agit de passer à un régime universel où chaque euro cotisé donne les mêmes droits. Il va falloir notamment harmoniser les dispositifs de départ anticipé (carrières longues, pénibilité, handicap, etc.) et déterminer comment on les finance. Et, dans ce régime essentiellement contributif, distinguer ce qui relève de la cotisation, et les prestations solidaires devant être financées par un impôt à base large.

Les résultats de l'accord de 2015 sont-ils conformes à vos attentes ?

Les partenaires sociaux ont pris leurs responsabilités avec des mesures efficaces, prévoyant en particulier un système innovant de décote-surcote incitant à rester en activité au-delà de l'âge légal de départ. L'Agirc-Arrco est sur le bon chemin, même si le déficit technique n'est pas encore résorbé.

L'équilibre financier des retraites n'est toujours pas garanti. Est-il nécessaire de prendre des mesures de redressement de court terme ?

Vous savez, les retraites, c'est très simple, il n'y a que quatre paramètres à actionner : le temps travaillé, les cotisations, l'âge effectif de départ et le niveau des pensions. Les difficultés ne viennent pas d'une insuffisance de ressources : il est donc inutile de dépenser plus que 14 % du PIB. Nous proposons d'ailleurs de faire comme l'Allemagne et de figer par la loi le niveau de cotisations versées par les entreprises, plus de 80 milliards d'euros aujourd'hui. Nous ne voulons pas non plus faire baisser le niveau des pensions.

Et Emmanuel Macron ne veut pas toucher à l'âge légal de départ à 62 ans...

Partout chez nos voisins, l'âge de départ se situe autour de 65 ans, voire 67 ans. Nous devons donc inciter les assurés à partir plus tard que l'âge légal, comme nous l'avons fait avec notre accord à l'Agirc-Arrco. Il faudra mettre en place une nouvelle décote suffisamment forte pour que les gens soient incités à partir vers un âge garantissant l'équilibre du système. Et cet « âge d'équilibre » peut être déterminé en fonction de l'évolution de l'espérance de vie, des paramètres économiques, etc.

Pour le futur régime universel, Emmanuel Macron a laissé le champ ouvert entre un système par points ou en comptes notionnels. Que préférez-vous ?

Les deux sont justifiés, mais nous préférons un système en points, plus compréhensible que les comptes notionnels. Un capital virtuel affecté d'un coefficient d'espérance de vie, c'est un peu abstrait, surtout si l'on commence à distinguer entre les catégories socioprofessionnelles. Il faudra restaurer la confiance, avec des règles simples. C'est mieux si vous savez en permanence combien de points vous avez accumulés. De plus, le pilotage automatique des comptes notionnels est illusoire si on le débranche dès qu'une crise survient. Nous préférons le pilotage semi-automatique, comme à l'Agirc-Arrco.

A quel rythme devra se faire la transition ?

Le président de la République a déjà annoncé un délai de cinq ans pour les personnes qui sont proches de l'âge de la retraite. Pour les autres, la période de transition reste à discuter. En tout cas, nous voulons que tous y aillent au même rythme, y compris les régimes spéciaux. C'est d'ailleurs l'intérêt des régimes à la démographie vieillissante, aujourd'hui équilibrés par une dotation de l'Etat, que d'intégrer un régime universel. Mais ils devront en contrepartie abandonner certains avantages spécifiques. De plus, le futur système doit être construit sur le refus d'une trésorerie négative et sur l'existence de réserves financières contracycliques.

Vous craignez un détournement des 60 milliards de réserves de l'Agirc-Arrco ?

Nous sommes prêts à mettre dans un pot commun à condition que chaque régime l'abonde à un niveau proportionnellement équivalent. Le système par répartition s'appuie sur la solidarité générationnelle, et dans ce système, on ne paie pas les pensions par de la dette ou par des subventions. Les efforts consentis par les entreprises et les salariés du privé au sein de l'Agirc-Arrco ne doivent pas bénéficier au laxisme d'autres régimes.

Les partenaires sociaux joueront-ils encore un rôle dans le nouveau système universel ?

Il faut envisager toutes les hypothèses. Si nous n'avons plus la responsabilité pleine et entière, il faudra se poser des questions. Le paritarisme de négociation ou de gestion, c'est utile. Le paritarisme de figuration a moins d'intérêt, et il ne faut pas créer en plus un paritarisme d'exécution, où le gouvernement décide quoi faire et comment faire.

Le régime par répartition suffit-il ou bien faut-il introduire une dose de capitalisation ?

Les salariés du privé doivent avoir accès à des systèmes de capitalisation avec sortie en rente équivalents à ceux dont bénéficient les indépendants, les agriculteurs et les fonctionnaires. Nous voulons de l'équité. Introduire de la capitalisation serait favorable à la fois pour les salariés, les retraités et pour l'économie française, car la constitution d'une épargne de long terme permet de faire des [choix d'investissement](#) structurants. Cependant, qu'elle soit individuelle ou collective, il faut que la capitalisation soit facultative.

Enfin, les versements effectués pour la constitution d'une retraite par capitalisation doivent bénéficier du même traitement fiscal et social que les cotisations aux régimes par répartition.

Solveig Godeluck et Etienne Lefebvre

LE JDD – 02/04/2018

19 A Mayotte, les syndicats appellent à la levée des barrages mais veulent poursuivre la grève



S'ils regrettent "l'absence d'un signal fort adressé à la population", les syndicats appellent à la levée des barrages à Mayotte.

Six semaines après le début du mouvement de contestation à Mayotte qui dénonce l'insécurité sur l'île et l'immigration clandestine venue des Comores, "la majorité des syndicats" et le collectif de citoyens à l'origine des manifestations ont appelé ce lundi à la levée immédiate des barrages. Cette demande vise à "permettre la mise en oeuvre des mesures d'urgences et favoriser un travail serein sur nos revendications avec la délégation interministérielle", ont-ils déclaré dans un communiqué. "Les entraves à la circulation, la mise en danger d'autrui, les opérations de justice communautaire et le racket organisé sur certains barrages sont des faits graves passibles de poursuites", avait prévenu mercredi dernier [la ministre Annick Girardin](#), soulignant la fermeté du gouvernement vis-à-vis des barrages routiers qui paralysent l'île.

Néanmoins, tout n'est pas réglé puisque les syndicats expliquent qu'en "l'absence d'un signal fort adressé à la population sur la lutte contre l'immigration clandestine à ce jour, la grève reste maintenue; toutefois elle pourra se manifester sous d'autres formes".

Le nouveau préfet a annoncé plusieurs mesures pour renforcer la sécurité

Le communiqué des manifestants se réjouit quand même de plusieurs points qui satisfont un certain nombre de leurs revendications, à commencer par la "venue d'un délégué pour ouvrir les négociations". Dominique Sorain, qui a également été nommé nouveau préfet de l'archipel, est effectivement arrivé vendredi matin. Autour de ce délégué, "l'équipe interministérielle sera en lien direct avec élus, acteurs du mouvement social, société civile et présentera, dans un délai d'un mois, un train de mesures sociales et économiques en faveur du développement et du redressement de Mayotte", avait expliqué Annick Girardin.

Dominique Sorain a déjà annoncé ce lundi, plusieurs mesures pour améliorer la sécurité de l'île avec notamment le renforcement des patrouilles de police et de gendarmerie sur la voie publique, l'application des décisions judiciaires d'expulsion et de destruction de l'habitat illégal dès la fin de la trêve cyclonique et la création d'un groupe d'enquête spécialisé dans la lutte contre les filières d'immigration clandestine.

Enfin celui-ci a assuré les manifestants que le statut de département de Mayotte ne sera pas remis en cause par le gouvernement "sauf demande expresse des élus locaux". Les syndicats s'étaient en effet montrés inquiets après la parution d'un article du *Canard enchaîné* la semaine dernière intitulé : "L'Etat prêt à lâcher Mayotte".

::: INTERNATIONAL

LE POINT – 03/04/2018

20 Égypte : Sissi réélu officiellement avec 97,08 % des voix



Archi-favori, M. Sissi avait pour seul adversaire Moussa Mostafa Moussa, un homme politique méconnu du grand public et partisan affiché du chef de l'État.

Qualifiée de « mascarade » par certaines figures de l'opposition, l'élection présidentielle égyptienne n'a pas réservé de surprise.

Le monde entier le savait depuis quelques jours déjà, mais c'est désormais officiel : [Abdel Fattah al-Sissi est président](#). L'homme fort égyptien a été réélu pour un second mandat avec 97,08 % des voix validées, soit près de 22 millions de voix, a annoncé lundi 2 avril l'Autorité nationale des élections. Le taux de participation, unique enjeu de ce scrutin sans compétition véritable, a été de 41,5 %, a par ailleurs précisé Lachine Ibrahim, président de l'Autorité, dans une conférence de presse. Ce dernier a annoncé la « victoire » de M. Sissi sous les applaudissements nourris de la salle.

Près de 25 millions d'Égyptiens ont exprimé leur vote. Mais au total, plus de 92 % des bulletins ont été validés, le reste ayant été rejeté comme non-conforme. Les estimations annoncées depuis jeudi par la presse d'État, au lendemain d'un scrutin de trois jours, donnaient déjà M. Sissi victorieux à plus de 90 %. [Qualifiée de « mascarade »](#) par certaines figures de l'opposition, l'élection présidentielle n'a pas réservé de surprise.

Archifavori, M. Sissi avait pour seul adversaire Moussa [Mostafa](#) Moussa, un homme politique méconnu du grand public et partisan affiché du chef de l'État. Celui-ci a obtenu 2,92 % des voix. Parmi les prétendants à la course présidentielle, certains ont été emprisonnés – pour violation de la loi selon les autorités, d'autres ont renoncé en dénonçant des pressions. Élu avec 96,9 % des voix en 2014, M. Sissi est arrivé au pouvoir un an après la destitution par l'armée, dont il était alors le chef, du président islamiste Mohamed Morsi, à la suite de manifestations massives contre ce dernier.

LE PARISIEN – 02/04/2018

21 Guerre commerciale : la Chine réplique aux Etats-Unis en taxant 128 produits



128 produits américains comme des fruits ou de la viande de porc vont être taxés de 15 à 25 %

En réponse aux annonces de Donald Trump sur la taxation de produits chinois, Pékin a décidé de répliquer en appliquant la même méthode.

La Chine a annoncé ce lundi [des mesures de rétorsion](#) contre les importations américaines en imposant des taxes sur 128 produits comme des fruits, du vin ou de la viande de porc d'une valeur de 2,4 milliards d'euros.

Selon l'agence de presse Chine nouvelle, c'est la réplique aux taxes américaines [sur l'acier et l'aluminium](#) qui vont imposer 48 milliards d'euros de produits chinois.

« La suspension par la Chine de ses concessions tarifaires est un acte légitime adopté dans le cadre des règles de l'OMC pour sauvegarder les intérêts de la Chine », a déclaré le ministère chinois des Finances.

Immédiatement Pékin avait prévenu à la suite des annonces, en mars, de [Donald Trump](#) que la Chine via la Commission chargée des tarifs que [Pékin envisageait des taxes de 15 à 25 %](#) sur certains produits.

Les deux pays montrent les muscles mais poursuivent des négociations

Washington reproche depuis longtemps à Pékin de tirer profit du système de coentreprises imposé aux firmes étrangères qui s'implantent en Chine pour piller les innovations technologiques américaines.

De son côté, la Chine a demandé aux Etats-Unis de cesser ce qu'elle a qualifié d'« intimidation économique ».

Cependant, ces annonces ne sont en quelque sorte que des [coups de semonce](#). La suite pourrait devenir plus sérieuse. Pour le moment, Pékin a pris soin de ne pas s'attaquer à des produits agricoles majeurs comme le soja ou à des piliers de l'industrie américaine comme Boeing.

Au-delà de montrer les muscles de part et d'autre, Pékin et Washington poursuivent des négociations. Washington déplore un déficit commercial colossal avec Pékin (304 milliards d'euros en 2017, selon les douanes chinoises).

LE JDD – 02/04/2018

22 Mexique : Donald Trump s'invite (déjà) dans la campagne présidentielle



Une nouvelle attaque de Donald Trump contre son voisin mexicain a alimenté le début de la campagne présidentielle au Mexique : les deux principaux candidats n'ont pas manqué de lui répondre.

Et si la star de la campagne mexicaine s'appelait [Donald Trump](#)? Alors que les candidats viennent de se lancer ce week-end dans le grand bain électoral, en vue du scrutin du 1er juillet prochain, leurs premiers pas ont été marqués par la nouvelle diatribe du président des Etats-Unis à l'encontre de leur pays. "[Le Mexique](#) en fait très peu, si ce n'est RIEN, pour empêcher les gens d'entrer au Mexique par sa frontière sud, puis aux Etats-Unis", a tweeté le républicain dimanche matin. "Les garde-frontières n'ont pas le droit de faire leur travail correctement à la frontière à cause de lois progressistes (démocrates) ridicules".

"Des 'caravanes' arrivent", avait également dit Donald Trump, semblant réagir à des informations du site BuzzFeed, auquel Fox News avait fait référence quelques minutes avant son tweet, sur la marche à travers le Mexique de quelque 1.500 migrants venus du Guatemala, du Salvador et du Honduras. "Des caravanes de migrants se dirigent vers les Etats-Unis", indiquait ainsi un tweet de la chaîne conservatrice. Partis le 25 mars de la ville mexicaine de Tapachula, à la frontière du Guatemala, les hommes, femmes et enfants participant à cette "marche" espèrent entrer en Californie à la hauteur de la ville mexicaine de Tijuana, sur la côte Ouest. Le Mexique "doit arrêter le flot de drogues et de gens, ou j'arrête leur vache à lait, l'ALENA" (l'accord de libre échange entre les Etats-Unis, la Canada et le Mexique), a aussi menacé Donald Trump. "BESOIN DU MUR!", a-t-il enfin lancé en référence à sa volonté d'ériger [un mur à la frontière avec le Mexique](#), même s'il n'a pas obtenu pour l'heure de financement de la part du Congrès.

Le favori de l'élection en a marre que le Mexique soit un "punching ball"

Des attaques auxquelles ont répondu les principaux protagonistes. Le candidat de gauche Andres Manuel Lopez Obrador, actuel favori des sondages, a ainsi assuré que "ni le Mexique, ni son peuple, ne vont être le punching ball d'un quelconque gouvernement étranger". "Ce n'est pas avec des murs, ni avec l'usage de la force que l'on résout les problèmes sociaux ou les sujets de sécurité", a ajouté le

candidat de 64 ans lors de son premier meeting qu'il tenait à Ciudad Juarez, à la frontière avec l'Etat du Texas. L'ancien maire de Mexico a par ailleurs affirmé qu'il n'écartait pas la possibilité de faire changer d'avis Donald Trump "sur sa politique étrangère erronée, et en particulier, sur son attitude méprisante à l'égard des Mexicains".

Son principal rival, le conservateur Ricardo Anaya, qui dirige une coalition de partis de droite et de gauche, a quant à lui exigé de la fermeté et de la dignité après les nouvelles déclarations du président américain. "Nous avons besoin d'une nouvelle relation avec une responsabilité partagée et un respect mutuel" a-t-il dit depuis San Juan de los Lagos, dans l'Etat de Jalisco (ouest). Ce jeune candidat de 39 ans, actuellement deuxième dans les intentions de vote, a également affirmé que le phénomène migratoire préoccupait autant le Mexique que les Etats-Unis. Et a pointé du doigt la responsabilité américaine en matière de trafic d'armes dans un pays où les violences liées au trafic de drogue ont fait plus de 200.000 morts depuis 2006.

Selon de récents sondages, Ricardo Anaya serait au coude-à-coude avec José Antonio Meade, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), le parti au pouvoir de l'impopulaire président Enrique Pena Nieto. Les deux adversaires naviguent entre 20 et 30% d'intentions de vote, nettement derrière les 40% attribués à Andres Manuel Lopez Obrador, qui se présente pour la troisième fois à cette élection.

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France